LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 59 No 3 SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 21 AVRIL 1971



M. Walter Nowosad a été élu président de la Manitoba Teachers' Society pour l'année '71-'72. M. Nowosad est directeur du Dakota Collegiate de St-Vital.

Les enseignants face à eux-mêmes

p. 4 et 9

La fusion urbaine: la SFM se prononce

p. 12

En Saskatchewan

p. 13-14-15

Inauguration à Information Canada

p. 16-17

Les centres manitobains

p. 20



Ci-dessus, quelques-uns des 300 enseignants qui ont participé à la 52e assemblée générale de la M.T.S., à Winnipeg la semaine dernière. On reconnaît dans la photo des délégués de St-Boniface, (de g. à d.) Fred Lawrenson, du Radisson Collegiate, Léo Duguay, de l'Institut collégial Louis-Riel, Dave Moore, de l'école Van Belleghem, et Loraine St-Hilaire.





Lundi prochain 26 avril, le ministre fédéral des Approvisionnements et Services, et député de Winnipeg-Sud M. James Richardson, rencontrera les représentants de la Société Franco-Manitobaine et des participants d'Eclat 71. La réunion se tiendra à 3 h 30 de l'après-midi dans les bureaux de la S.F.M. M. Richardson y discutera du mémoire que les manifestants du 3 avril avaient voulu lui présenter. On sait que la menace de grève des cheminots avait retenu M. Richardson à Ottawa. Mais ce contre-temps n'empêcha pas les manifestants d'Eclat 71 de faire la lecture du mémoire devant une photo du ministre qu'ils avaient apposée au mur de l'édifice Richardson, (la photo ci-dessus rappelle cette scène).

Le sénateur Molgat président d'un comité d'aide à la recherche



Le 13 avril le Sénateur Gildas Molgat acceptait la présidence d'un comité qui vient d'être formé à l'Hôpital St-Boniface en vue de recueillir des fonds qui permettront de poursuivre des recherches dans des domaines qui ne sont pas subventionnés par l'aide gouvernementale.

Le comité se compose de 20 à 25 personnes bénévoles réparties en trois sous-comités chargés respectivement de recueillir des fonds, d'investir l'argent et de le distribuer aux équipes de recherches.

Fondé par les Soeurs Grises en 1871, l'Hôpital St-Boniface compte aujourd'hui 720 lits et a une renommée internationale comme centre de chirurgie cardiaque.

Cette année étant le centenaire de l'hôpital on a cru le moment tout indiqué pour y lancer un comité aussi important.

Les dons serviront à promouvoir la recherche dans tous les domaines et particulièrement dans ceux du coeur, des drogues et de la génétique. "L'hôpital de St-Boniface a beaucoup contribué à la recherche médicale", a déclaré le sénateur Molgat, "et pour continuer son travail il faut lui assurer des fonds."

M. Molgat a ajouté qu'il n'y aurait pas de campagne publique. "Nous allons nous contenter de faire connaître nos projets aux patients et aux personnes intéressées, les laissant libres de contribuer s'ils le désirent."

On n'a pas établi d'objectif défini mais M. Molgat est d'avis qu'un million de dollars est un objectif possible et tout à fait raisonnable. "Nous espérons, a-t-il dit, pouvoir commencer à donner des allocations dans deux ou trois mois."

ILE-DES-CHÊNES

SOIREE D'AMATEURS

Le dimanche 25 avril, à 8 h p.m., aura lieu, au Centre Récréatif d'Ile-des-Chênes, une "soirée d'amateurs". Vous serez agréablement surpris de voir sur la scène des acteurs d'Ile-des-Chênes. Il y aura des présentations pour tous les goûts et tous les âges. Comédies françaises et anglaises, chants modernes et autres au son de différents instruments musicaux. On vous attend pour applaudir les amateurs !

À l'Union Nationale Française

L'Union Nationale Française annonce qu'une grande soirée dansante VINS et FROMAGES se prépare. Ce sera la soirée du remerciement dédiée à tous ceux qui ont travaillé au comité de l'année dernière, aux membres à vie et aux Anciens Combattants.

La musique comprend une sélection de morceaux sur bande magnétique. Les billets en vente à la porte, coûtent chacun: $1,50 pour les adhérents et $2,50 pour les non-membres.

Soyez nombreux de la partie pour remercier et vous amuser ! Le SAMEDI 1er MAI, à 20 h en la Salle du Saint-Rosaire (Paroisse Italienne), 510, rue River, à Winnipeg. - Communiqué -

Les APM à Letellier dimanche prochain

Sans la participation des parents, que vaut cette loi qu'on appelle le Bill 113? Les parents sont-ils les partenaires oubliés dans l'éducation, aujourd'hui? Ces questions seront certainement les plus importantes discutées lors du congrès annuel de la Fédération des Associations de Parents et Maîtres à Letellier le dimanche 25 avril.

Avec le réveil des Associations et à la lumière d'un système scolaire beaucoup centralisé, il est important de constater que les parents doivent non seulement être renseignés mais aussi jouer le rôle majeur qu'on attend d'eux dans l'éducation en général et dans l'éducation française en particulier.

Le président de la Fédération, M. Georges Forest, lance un appel urgent à tous les parents de langue française. La présence des parents, premiers et constants éducateurs, est absolument nécessaire pour la bonne marche de l'éducation. L'étudiant, influençable comme il est, doit sentir une collaboration constante et intime entre les divers secteurs du domaine scolaire.

Parents et Instituteurs, rendez-vous à Letellier pour midi le 25 avril ! La Fédération des Parents et Maîtres cherche la pleine participation des parents et instituteurs au carrefour des chemins entre le Foyer et l'Ecole, l'endroit où se développent les lignes de conduite pour la meilleure formation possible des étudiants.

Sans communication intense, à quoi bon tous les grands discours sur la survivance et le rayonnement de la langue française au Manitoba?

- Communiqué -

AU 100 NONS

Leçons de piano durant l'été

Le 100 NONS offrira cet été des leçons de piano aux jeunes comme aux adultes. Mlle Michelle Freynet, membre active au 100 NONS, avec dix années de piano sous ses doigts, donnera les cours chaque semaine, à partir du premier mai. Une leçon par semaine comprendra le piano et la théorie. Mlle Freynet enseignera de la première à la sixième année de piano inclusivement, en français ou en anglais. Les leçons seront données au Centre Culturel, et pourront être continuées, une fois l'été terminé, au cours de l'année '71-'72. Le maximum d'élèves acceptés sera de 25, et il faudra un minimum de 18 élèves. Pour plus de renseignements, on peut rejoindre Mlle Freynet au 315, avenue de la Cathédrale (téléphone, 233-1013). Ou encore, contacter le 100 NONS au Centre Culturel (deuxième étage), ou signaler 247-4278.

- Communiqué -



L'Association des Photographes professionnels du Manitoba ont accordé le titre de "fellow" au photographe Louis Perrin de St-Boniface, lors de l'Assemblée annuelle qui s'est tenue à Winnipeg au début d'avril. Cet honneur veut reconnaître le travail remarquable accompli dans le domaine de la photographie professionnelle. M. Perrin a aussi reçu le premier prix pour la photographie commerciale en couleurs et pour la photo la plus originale.

Un centre de main d'oeuvre pour les étudiants sera ouvert à Winnipeg le 28 avril

Le ministre de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration, M. Otto Lang, vient d'annoncer qu'un Centre de Main-D'Oeuvre du Canada pour les étudiants ouvrira ses portes à 356, rue Main, à Winnipeg le 28 avril, spécialement pour répondre aux besoins des étudiants qui, cet été, se chercheront un emploi. Ce centre spécial, qui répondra aussi aux demandes des employeurs, sera ouvert du lundi au vendredi, entre 8 h du matin et 4 h 40 de l'après-midi.

Ce Centre de Main-D'Oeuvre du Canada pour étudiants de Winnipeg sera l'un des 110 bureaux que le Ministère de la Main-D'Oeuvre et de l'Immigration ouvrira dans 83 villes canadiennes et dont l'administration sera confiée à des étudiants.

On précise aussi que les étudiants embauchés comme conseillers en placement dans ce centre spécial auront l'occasion de visiter les employeurs et d'étudier avec eux leurs besoins en main-d'oeuvre pour la durée de l'été. Répartis à travers le Canada, de tels Centres serviront à renseigner les étudiants, les hommes d'affaires et les organismes bénévoles intéressés aux programmes que met en oeuvre le gouvernement fédéral en vue d'aider les étudiants et les jeunes à l'été de 1971.

On souligne à cet effet que les Centres de Main-D'Oeuvre du campus et les Centres de Main-D'oeuvre réguliers apporteront leur appui au Centre spécial pour accentuer et seconder l'action des étudiants et celle des employeurs envers le but poursuivi.

Il y aura des étudiants francophones au Centre de Winnipeg capables de s'occuper des jeunes qui voudront traiter de leurs affaires en français.

L'Agence de Coopération Culturelle prépare un échange de jeunes

L'Agence de Coopération Culturelle et Technique annonce qu'elle organise pour l'été 1971 un échange entre jeunes originaire du monde francophone afin de permettre à la jeunesse des pays membres de mieux se familiariser avec les réalités de ces pays.

L'Agence, créée en mars 1970, regroupe 22 pays dont des pays d'Europe, de l'Afrique, de l'Asie et de l'Amérique. Le Canada est signataire de la convention de l'Agence et les provinces canadiennes dont le Manitoba peuvent participer de façon active aux programmes et activités.

Les points de chute dans l'échange des jeunes prévu pour l'été 1971 seront des pays francophones d'Afrique, d'Amérique et d'Europe. Le séjour sera de quatre semaines et couvrira le mois d'août. L'accueil et l'organisation du séjour seront assurés par les autorités des pays hôtes.

Les jeunes garçons et filles francophones, de 18 à 25 ans, peuvent poser leur candidature en remplissant, avant le 6 mai 1971, le formulaire et tout renseignement additionnel en s'adressant

au Secrétariat des relations fédérales-provinciales et culturelles
315, Legislative Buildings
Winnipeg 1, Manitoba
946-7264

Les candidats dont les noms auront été retenus se seront engagés à verser avant le 13 mai une contribution forfaitaire de $100 canadiens.

Le contingent canadien de jeunes sera de 30 pour l'échange 1971. Deux (2) du Manitoba, de préférence des jeunes travailleurs, sont invités à se joindre à ce groupe.

Un comité de sélection sera constitué en temps et lieu.

Ouverture d'un bureau du recensement au 391, rue Deschambault

M. G. Stanley Howell, Directeur Régional pour le Bureau Fédéral de la Statistique, a annoncé le 15 avril que M. Jean-Luc Pépin, Ministre de l'Industrie et du Commerce, a approuvé la nomination de M. Auguste J. Dansereau à un des postes de commissaire au recensement pour le dénombrement décennal de 1971.

Les personnes qui recherchent de l'emploi comme représentants du recensement sont priées d'adresser leurs demandes au commissaire. En plus de sa responsabilité quant à l'entraînement et à la surveillance des représentants qui feront le recensement dans son territoire, le commissaire au recensement devra aussi s'assurer que le dénombrement de la population soit entier et aussi exact que possible.

Des formulaires de demande ainsi que des dépliants expliquant les responsabilités de représentant du recensement sont disponibles au bureau du commissaire au 391, rue Deschambault, Saint-Boniface. On peut se les procurer en visitant le bureau ou en téléphonant 233-6870. Veuillez faire parvenir votre demande à l'adresse précitée au plus tard le vendredi 23 avril.

Deux semaines en Haute-Savoie
Invitation aux jeunes Franco-Manitobaines

Grâce au programme "Connaissance de la France", organisé par le gouvernement français avec le concours du Secrétariat d'Etat une jeune franco-manitobaine pourra aller faire un stage de deux semaines en France cet été.

Cette personne, de sexe féminin, devra être: 1) canadienne-française; 2) originaire du Manitoba; 3) âgée de 18 à 25 ans; 4) être disponible du 13 août au 5 septembre 1971; 5) pouvoir débourser $100.00, soit sa part des frais de transport.

Le stage de deux semaines se fera à Bonneville, en Haute-Savoie, dans un collège technique, en compagnie de 6 canadiens, 3 marocains et deux français. Le thème de ce stage est le suivant: "Des hommes, des lacs, des montages".

On demande à la S.F.M. de choisir cette jeune personne. La S.F.M. en retour demande à toutes les intéressées de bien vouloir faire parvenir leur demande par écrit à la Société Franco-Manitobaine le plus tôt possible avec un bref curriculum vitae et une lettre de référence.

On recevra les demandes jusqu'à minuit le jeudi 29 avril 1971.

La Société
Franco-Manitobaine

France-Canada le 2 mai

L'Association France-Canada, section manitobaine tiendra une réunion au Collège de St-Boniface, le dimanche 2 mai à 2 h de l'après-midi.

RORO

No 32 Références lexique
No 24

HORIZONTALEMENT: avant-bras, crâne, dos, thorax, coeur, pied, épaule, lèvre, ventre, poumon, pancréas, estomac, foie, sternum.

VERTICALEMENT : abdomen, pubis, ceinture, talon, muscle, hanche, cheville, roro, vessie, joue, fesse.

STE-MARIE

Partie de cartes

Une partie de cartes aura lieu en l'église de la paroisse Ste-Marie, au 29, rue Des Meurons, le dimanche 2 mai, à 8 heures du soir.

DIVISION SCOLAIRE DE LA MONTAGNE - NO 28

Etat des revenus et dépenses

pour l'année terminée le 31 décembre 1970

Revenus	Evaluation budgétaire	Revenus actuels	Excédent (Déficit)
1. Octrois d'opération combinés (brut)	$221,170.00	$228,395.19	$ 7,225.19
2. Octrois de capital	44,203.00	44,164.39	(38.61)
3. Autres octrois	20,000.00	22,014.47	2,014.47
4. Taxes - Taxe spéciale	298,730.00	298,730.00	-
5. Autres revenus			
Excédent de l'année précédente	10,000.00		(10,000.00)
Revenu total	594,103.00	593,304.05	(798.95)
Déficit pour l'année	-	-	-
TOTAL	$594,103.00	$593,304.05	$ (798.95)

Dépenses	Evaluation budgétaire	Dépenses Actuelles	Excédent (Déficit)
1. Services d'instruction	$321,450.00	$318,397.75	$ 3,052.25
2. Articles d'instruction:			
(a) Académiques	15,710.00	9,921.77	5,788.23
(b) Bibliothèques	1,695.00	2,843.34	(1,148.34)
(c) Manuels scolaires	10,000.00	6,864.47	3,135.53
3. Entretien et réparation de l'école	39,960.00	44,618.72	(4,658.72)
4. Administration	47,350.00	50,667.25	(3,317.25)
5. Transportation	76,050.00	73,083.24	2,966.76
6. Autres dépenses	1,500.00	-	1,500.00
7. Déboursés de Capital fournis par le fonds de revenus			
(a) Principal des débentures	31,000.00	31,000.00	-
(b) Intérêts des débentures	23,678.00	23,677.50	.50
(c) Autobus scolaire	7,710.00	8,902.42	(1,192.42)
(d) Edifices et terrains	15,000.00	14,623.12	64.43
(e) Ameublement	3,000.00	1,990.48	1,321.97
TOTAL des dépenses	594,103.00	586,590.06	7,512.94
Excédent pour l'année	-	6,713.99	(6,713.99)
TOTAL	$594,103.00	$593,304.05	$ 798.95

EDITORIAL

Les enseignants face à eux-mêmes et au grand public

Quand les enseignants se mettent sérieusement en face d'eux-mêmes et examinent de près la façon dont ils s'acquittent de leur tâche dans la société, ils ne peuvent s'empêcher de constater que chez eux aussi tout ne tourne pas rond et que leur "image" n'échappe pas à la critique du grand public.

C'est ce qu'on pu constater les 300 délégués de la Manitoba Teachers' Society réunis en assemblée annuelle à Winnipeg la semaine dernière. Pour eux, ce n'était pas un congé de Pâques! Plus de cent résolutions étaient à l'ordre du jour et certaines touchaient à des questions fort litigieuses telles que l'assurance-chômage, le droit de grève, le régime des rentes.

Il ne fait aucun doute que, par le nombre de ses adhérents, la MTS constitue un des groupes les plus importants et les plus influents de la province. Quand on sait qu'elle représente quelque 12,000 enseignants en contact constant, pendant dix mois de l'année, avec plus de 200,000 de nos jeunes (soit près de 1/5 de la population globale de la province) on est en droit de suivre de près la philosophie qui l'inspire et de s'intéresser aux objectifs qu'elle se propose.

Ce n'est donc pas sans raison que des conférenciers ont rappelé aux délégués (espérons que le message atteindra les 12,000 absents) l'importance d'un dialogue et d'une collaboration constante entre tous les responsables de l'éducation, les parents, les commissaires, les enseignants. L'éducation est une question trop complexe pour que chacun prétende avoir la solution magique à tout. Les éducateurs doivent faire preuve de part et d'autre de confiance mutuelle, au point qu'ils peuvent discuter en toute franchise de leur façon de traiter avec le jeune, de l'accompagner et de l'orienter sur le chemin de la science et de la vie.

Trop de parents se déchargent de leurs responsabilités sur le dos des enseignants et refusent de reconnaître combien l'éducation familiale négligeante "conditionne" défavorablement l'enfant à l'éducation scolaire.

Par ailleurs, de nombreux enseignants se comportent non pas en éducateurs accueillants et ouverts mais en technocrates suffisants et distants qui traitent les parents de haut et n'admettent pas qu'on puisse interroger les méthodes et les résultats de leur pédagogie.

Certes, il ne faut pas généraliser. On rencontre partout des enseignants consciencieux et généreux, pour qui l'enseignement n'est pas une affaire d'heures de cours mais une expression, un témoignage de convictions profondes tant sur le plan humain, social, culturel, linguistique et religieux que sur le plan scientifique. Ce genre de témoignage n'est pas facile quand les parents eux-mêmes font fi de tout sens des valeurs, ou bien encore lorsque les commissaires, les administrateurs ou les fonctionnaires gouvernementaux restreignent l'enseignement à l'instruction pure et au rendement strictement académique ou technique.

Un éducateur de première valeur demeurera toujours une acquisition précieuse pour toute communauté humaine et celle-ci doit montrer qu'elle apprécie ses services en lui accordant un salaire convenable. Il n'est pas normal qu'un enseignant soit moins bien rémunéré qu'un plombier ou un camionneur. Heureusement, les attitudes du public ont beaucoup changé en ce domaine.

Il faut cependant reconnaître que les certificats et les diplômes n'accordent pas automatiquement la compétence et ne suffisent pas, à eux seuls, à classer quelqu'un au haut de l'échelle des salaires. Nous en avons tous connu de ces maîtres ou professeurs férus de diplômes mais incapables de transmettre leur science ou encore de donner aux élèves le goût et l'enthousiasme d'apprendre. Il faut féliciter la MTS pour les efforts qu'elle déploie dans le but d'amener ses membres à se renouveler, à se perfectionner constamment, à faire l'auto-critique de leurs méthodes et de leurs attitudes, mais aussi à accueillir la critique du public et même des élèves. L'enseignement n'est pas une "vache sacrée" à laquelle il ne faut pas toucher. Ce n'est pas non plus une sorte de collection de formules que l'on suit aveuglément en vue d'obtenir des résultats certains.

On sent, à ce propos, au niveau de l'exécutif de la MTS, un souci constant de débarrasser le corps enseignant de tout symptôme de sclérose et de routine et aussi d'éveiller chez lui ce qu'on pourrait appeler une "conscience" des valeurs canadiennes qu'il importe de faire apprécier de bonne heure par la gent écolière de notre pays.

On ne peut que lui souhaiter plein succès dans cette entreprise et espérer que ses membres franco-manitobains sauront en faire l'adaptation aux besoins de toute notre population francophone.

J.-P. A.

La francophobie du CARILLON NEWS pointe les oreilles

Ceux qui lisent assidûment le "Carillon News de Steinbach" avaient pu se rendre compte, depuis quelque temps, que cet hebdomadaire ne manquait pas l'occasion de présenter sous un jour défavorable tout ce qui se rapporte à la vie française au Manitoba.

On pensait que ce n'était là que l'effet de reportages de jeunes journalistes ignorants et imbus de préjugés. Or, voici, dans l'édition du 7 avril le loup pointe les oreilles. Dans un éditorial intitulé "Manitoba's Master Race?" et signé E.D. (initiales qui correspondent fort curieusement au nom même de l'éditeur et propriétaire du Carillon News, Eugène Dirksen), l'auteur déverse tout son fiel et son mépris sur la Société Franco-Manitobaine et sur les Franco-Manitobains qui ont participé à la manifestation Eclat '71.

Dans des insinuations aussi malveillantes que fausses et injustes, E.D. prétend que les mémoires présentés à MM. Schreyer et Richardson ont été préparés par M. Laurent Desjardins et l'élite francophone de St-Boniface et aussi par une poignée de Québécois et même de "Français de France"!

E.D. devait avoir le chapeau sur le nez pour avancer de telles balivernes! On ne sait trop où il a pigé ses renseignements. S'il a des amis francophones qui l'informent, ceux-ci lui rendent un bien mauvais service. S'il s'était renseigné aux sources, il aurait appris que M. Desjardins et l'élite francophone de St-Boniface avaient été laissés complètement à l'écart d'Eclat '71.

Et puis E.D. connaît bien mal les Franco-Manitobains pour croire qu'ils se laisseraient manoeuvrer par des gens de l'extérieur.

A diverses reprises, E.D. ne ménage pas les coups dé griffes à l'endroit de la France. Serait-ce causé par un relent de francophobie hérité d'ancêtres venus d'Europe occidentale, du temps du Kaiser et du Kulturkampf par exemple?

Tout le long de son éditorial, E.D. fait preuve d'une incompréhension profonde (sinon d'un mépris absolu) pour tout ce qui concerne le phénomène historique canadien-français. Il semble refuser d'admettre que le groupe francophone a le droit d'exister au Manitoba, comme partout ailleurs au Canada, avec une organisation forte, cohérente et dynamique.

E.D. pousse l'indignité jusqu'à associer à sa théorie les noms du sénateur Arthur Beaubien et de MM. Albert et Edmond Préfontaine. Ceux qui connaissent intimement M. Edmond Préfontaine, qui l'ont entendu réclamer en français, durant l'Assemblée législative manitobaine, les droits de ses concitoyens, ceux-là savent combien M. Préfontaine répugnerait à voir son nom servir d'argument à un article aussi vil que celui du Carillon News. Malheureusement la maladie et l'infirmité empêchent M. Préfontaine de répondre. Espérons qu'il n'en a pas été mis au courant, car cela le ferait profondément souffrir.

Dans un de ses derniers paragraphes, E.D. a l'outrecuidance d'affirmer que "si la SFM réussit dans ses demandes, les Francophones du Manitoba deviendront son groupe minoritaire le plus haï."

Si cela arrive, nous saurons au moins qui, dans la région de Steinbach et de Morris, aura été un des plus virulents artisans de cette haine.

En attendant, il est bon que E.D. sache ce que sa francophobie peut lui rapporter. La meilleure réplique devrait lui venir de ses abonnés francophones qui lui renverraient son journal sans même le déplier en inscrivant sur l'adresse "refusé". Quand E.D. aura dû payer au bureau de poste les frais de retour de 200 à 300 copies, il commencera à apprendre au moins à se taire. D'ailleurs, toutes les chroniques de langue française (de St-Pierre, St-Malo, Ste-Agathe, etc.) qui envoient des articles au Carillon News feraient preuve de fidélité à leur identité canadienne-française en cessant de collaborer à un journal qui sert si mal l'unité canadienne.

Enfin, si les ménagères de toute la région de Ste-Anne, La Broquerie et St-Pierre se donnaient le mot et boycottaient les établissements commerciaux de Steinbach, non seulement E.D. du Carillon News saurait-il ce qu'il en coûte de s'en prendre à la SFM et aux Franco-Manitobains dans leur ensemble, mais les Chambres de Commerce de St-Pierre, de La Broquerie et de Ste-Anne seraient les plus heureuses du monde!

J. P. A.

NOS LECTEURS

Réponse du ministre de la Justice

Voici le texte de la lettre que le ministre de la Justice du Canada, M. John Turner, a fait adresser à Mme Noëlie Pelletier en réponse à la lettre que celui-ci lui avait envoyée et qui a paru dans La Liberté et le Patriote du 17 mars dernier.

Ottawa
le 29 mars 1971

Madame Noëlie Pelletier
442, rue Ritchot
Saint-Boniface, (Man.)

Chère madame Pelletier,

Monsieur Turner m'a demandé de vous remercier de votre récente lettre et de vous dire qu'avant d'accepter la responsabilité de guider, au Parlement, les débats sur le projet de loi portant sur l'avortement, il y a très sérieusement réfléchi. Une des exigences, difficile à satisfaire, consiste à séparer ses propres convictions morales de ses devoirs, à titre de législateur, envers l'intérêt public. Il s'agit de savoir si la loi pénale peut servir à imposer un certain point de vue moral à d'autres citoyens qui ne le partagent pas.

On constate qu'il existe à l'heure actuelle, au Canada et aux Etats-Unis, un fort courant d'opinion peut-être même grandissant et voulant que les aspects moraux de l'avortement soient laissés à la conscience de la femme. Que les sanctions soient retirées de la loi criminelle en ce qui a trait à certains modes de conduite, cela ne veut pas nécessairement dire que la loi les approuve ou les préconise. Ce qui se produit, c'est qu'à l'égard de ces comportements, la loi devient neutre.

Monsieur Turner est très inquiet des attitudes actuelles envers la famille et la vie familiale. Aujourd'hui, la vie de famille ne reçoit pas toute l'attention qu'elle mérite et un grand nombre des mesures législatives récemment adoptées en Amérique du Nord semblent reconnaître son érosion. Une fois de plus, la loi pénale n'est peut-être pas la bonne façon d'imposer des valeurs morales ou même une ferme opinion personnelle sur le comportement propre à la famille.

Monsieur Turner aborde cette question avec grande circonspection en espérant que la loi, telle qu'il essaie de l'appliquer, reflète un certain consensus d'opinions chez tous les Canadiens. Sans cet assentiment fénéral la loi devient inapplicable et, au lieu de promouvoir l'intérêt public, lui est peut-être nuisible. Le premier ministre et monsieur Turner ont annoncé que le gouvernement tiendra, pendant la présente session du Parlement, un débat spécial sur l'avortement.

Etant donné le nombre considérable de lettres que monsieur Turner reçoit à ce sujet, il lui est impossible de signer personnellement chacune des réponses. Cependant, en vue du prochain débat sur l'avortement, il m'a demandé de vous assurer qu'il prend bonne note de vos observations ainsi que celles de toutes les autres personnes qui lui écrivent à ce sujet.

Suite à la page 5

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'A.B.C. de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada

Tirage  Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi
par Presse-Ouest Limitée,

Gérald DORGE, Directeur
Jean-Paul AUBRY, O.M.I., Rédacteur

Toute correspondance relative aux articles et nouvelles doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative aux abonnements doit être adressée au: SERVICE DES ABONNEMENTS, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba (tél: 247-4823).

Toute correspondance relative à la publicité, aux annonces commerciales et aux petites annonces doit être adressée au: SERVICE DES ANNONCES, La Liberté et le Patriote, B.P. 96, Saint-Boniface, Manitoba, (tél: 247-4823).

ABONNEMENT ANNUEL — CANADA: $5.00
ETATS-UNIS: $6.00
ETRANGER: $7.00

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Imprimé par Reliance Press Ltd. 114 Victoria ouest. Tanscona, Manitoba.

Courrier de deuxième classe — Enregistrement No 0477.

Libre opinion

Dans un même champ magnétique

Ce qui se dit à la campagne

Récemment, je passais un merveilleux week-end dans une communauté rurale, un village dans la vallée enchanteresse de la Rivière Rouge.

Loin du trafic continu, des sirènes, de la vie urbaine turbulente, je me suis plu à réfléchir et à tâter le pouls de certaines gens, sur des questions pertinentes et qui me préoccupent beaucoup, à savoir l'avenir du Franco-Manitobain.

Echaudés par ce qu'ils croient être de l'animation sociale, les gens rejettent en bloc les ressources extérieures. L'animation sociale, en ce lieu, porte sous sa bannière, querelles de familles, conflits de personnalités, pour ne pas dire les balivernes de quelques grandes gueules qui augmentent l'ampleur de la voix proportionnellement au revenu annuel ou à l'âge de leur maison. Les esprits échauffés en sont même venus aux poings. Voilà des arguments frappants, mais nous en sommes encore très loin du dialogue. C'est un exemple flagrant du manque de maturité de notre peuple. Les animateurs sociaux de la Société Franco-Manitobaine ne sont que de petits blancs-becs sans expérience, grassement rémunérés, qui sèment confusion, "chicane", des fomentateurs d'idées révolutionnaires dignes des felquistes. Les petits villages menacés, autrefois très distants, se rallient aujourd'hui pour affronter l'ennemi commun: la SFM et plus particulièrement la section d'animation sociale. Là n'est pas un phénomène tellement nouveau, mais simplement la répétition d'une réalité quotidienne. Cette conception erronée de l'animation sociale reste rectifiable. Tout n'est pas perdu !

Ces mêmes gens ont lu avidement les propos calorifiques tenus dans "La Liberté et le Patriote" récemment. Certains lecteurs ont enfin découvert un quelconque intérêt dans notre journal. Toutefois on me l'a qualifié de "journal de et pour St-Boniface" et même "d'instrument de propagande pour la SFM". Sur quoi se base-t-on pour porter un jugement aussi sévère? D'abord, on regrette amèrement la disparition des chroniques de villages (malades, morts, voyages, etc.). Les faits saillants ne sont plus rapportés. Ensuite, on déplore le format de par trop différent des quotidiens anglais, à savoir le manque de journalistes compétents. Je m'excuse de n'avoir pas pousser plus loin ma recherche sur ce point car le téléphone m'a distrait. Néanmoins, pour ranimer le feu de la conversation on a ajouté que le journal était "plat" et qu'il ne contenait plus rien pour justifier le coût de l'abonnement. Il est bien clair que le patriotisme d'antan ne prévaut plus. On en veut pour son argent. On a détruit les chroniques des villages, mais pour les remplacer par quoi? A l'heure actuelle et depuis quelque temps déjà, le contenu du journal loue ou critique la SFM. Tout pivote autour de ce corps amorphe, comme s'il n'y avait pas d'autres sujets d'intérêt commun. D'accord que les villages ne pullulent pas de talents littéraires, mais au moins que la vie rurale prenne forme aux yeux des lecteurs. Combien de gens savent qu'il y a une mine à Aubigny? Comment passe-t-on les journées dans les foyers de personnes âgées? Quelles sont les causes des inondations de la rivière Rouge? Ceci pour ne donner que quelques exemples. Il faut mettre de la recherche, du fini dans les articles et non pas se limiter à des titillations littéraires.

Puis vint la question des écoles françaises. J'ai failli y laisser ma peau. "Pour préparer nos enfants au marché du travail manitobain nous devons laisser les écoles comme elles sont", m'a-t-on affirmé. Il y a des parents qui insistent que leurs enfants parlent français à la maison, un franglais joualé, mais ne veulent pas plus de français dans les écoles. Avec une telle mentalité, la prochaine génération sera composée de mécaniciens, d'électriciens, de bûcherons, des employés du secteur industriel tertiaire, quoi ! Les écoles françaises ne seraient pas en notre faveur.

Ainsi se termine l'épisode d'une fin de semaine à la campagne. Les opinions contenues dans cet article sont des opinions franches recueillies sur place. Je ne compte pas revendiquer un échantillonnage parfait, mais j'avance là des opinions assez répandues au Manitoba français.

Arthur Dupuis
le 13 avril 1971.

Régime de Sécurité Familiale de la Société Franco-Manitobaine

Anniversaires

La Société Franco-Manitobaine offre ses voeux de bon et heureux anniversaire à ses membres du Régime de Sécurité Familiale:

M. Marcel Champagne, rue St-Jean-Baptiste, Saint-Boniface, du 22 avril.

Dr Hubert DuCharme, Kingston Crescent, St-Vital, du 22 avril.

M. Pierre Lemay, rue Goulet, St-Boniface, du 22 avril.

M. Albert Boisjoli, rue DesMeurons, St-Boniface, du 23 avril.

M. Louis Gagné, St-Pierre, du 23 avril.

M. Paul Gagnon, baie Cypress, St-Boniface, du 23 avril.

M. Etienne J. Gaboury, River Road, St-Vital, du 24 avril.

M. Gérald Larocque, rue Imperial, Saint-Vital, du 26 avril.

M. Félix S. Boulet, rue Aulneau, St-Boniface, du 28 avril.

M. René Paradis, rue Lemay, St-Norbert, du 28 avril.

M. Paul Tétrault, Westmount Drive, St-Boniface, du 28 avril.

LE SAVIEZ-VOUS...

Le "monstre" qui vérifie vos impôts est un ordinateur capable d'additionner des nombres de neuf chiffres, à raison de 154,000 opérations à la seconde, d'écrire en deux langues des lettres sur 100 sujets fiscaux différents au rythme de 1,100 lignes à la minute et d'examiner jusqu'à 300,000 déclarations en 60 heures. Cette merveille de l'électronique analyse chaque année les neuf millions de déclarations d'impôt des Canadiens.

LA POPULATION DU CANADA

La population du Canada au 1er janvier 1971 a été estimée à 21,561,000 habitants, soit une augmentation de 301,000 habitants (1,4%) depuis le 1er janvier 1970. L'augmentation en 1969 avait été de 320,000 habitants (1,5%); en 1968 de 310,000 (1,5%); et en 1967 de 378,000 (1,9%).

Nos lecteurs nous écrivent

Suite à donner à Éclat 71

Monsieur le Rédacteur,

Voici la réponse à ma lettre en date du 20 mars, remise à l'honorable Gérard Pelletier, Secrétaire d'Etat. Vous avez publié ma lettre dans notre journal le 31 mars.

Récemment, le Secrétaire d'Etat a été bien occupé au sujet de ses devoirs parlementaires, administratifs, et comme écrivain - la Crise d'Octobre.

Il est possible que le Secrétaire d'Etat n'a pas lu ma lettre à cause des procédures bureaucratiques dans son propre cabinet.

Je vous prie de lire la réponse du Secrétaire d'Etat, laquelle a été composée et signée par un fonctionnaire de son cabinet.

Dans cette ambiance, je crois qu'il faut adopter d'autres mesures de pression pour promouvoir la cause d'une école pédagogique et d'un institut de recherches linguistiques attaché au Collège de Saint-Boniface.

L'établissement de ces nouveaux services au Collège aurait pour conséquence d'avancer la transformation du Collège en un centre universitaire francophone de l'Ouest.

Je félicite les organisateurs de l'Eclat '71. Cet Eclat '71 a fait une bonne impression sur l'opinion publique et dans les milieux gouvernementaux.

La S.F.M., les organisateurs de l'Eclat '71,et surtout le comité consultatif devraient étudier d'autres techniques de pression supplémentaires.

Il y a maintenant depuis un an un nouvel accord fédéral-provincial prévoyant des octrois pour l'enseignement des langues secondes et minoritaires. Peut-être serait-il possible d'en faire bénéficier le groupe francophone du Manitoba.

Je suggère que la S.F.M. organise une campagne de lettres qui seraient adressées au Secrétaire d'Etat, à l'honorable James Richardson et au député Joseph Guay.

De plus, je suggère que la S.F.M. organise une délégation qui serait chargée de présenter une pétition ou un mémoire, portant la signature de plusieurs milliers de francophones, au Secrétaire d'Etat et au Premier Ministre P.-E. Trudeau.

Ainsi, le plus grand nombre possible de franco-manitobains auraient l'occasion de participer dans une affaire de la plus grande importance pour eux.

La S.F.M. et le comité consultatif ont bien organisé l'Eclat '71. Maintenant je crois que ce sera utile d'envoyer une délégation à Ottawa.

Bonne chance à la délégation.

Je vous prie de croire à l'expression de mes meilleurs sentiments.

A. R. KEAR,
Professeur adjoint,
Université de Manitoba.

Lettre reçue du cabinet du secrétaire d'Etat.

Ottawa, (KIA OM5)
le 5 avril 1971

Monsieur A.R. Kear
Professeur auxiliaire
Université du Manitoba

Monsieur,

Le secrétaire d'Etat, l'honorable Gérard Pelletier, m'a demandé d'accuser réception de votre lettre du 20 mars 1971 nous faisant part de votre désir de voir s'établir un institut pédagogique français à St-Boniface. Il me fait plaisir de vous informer la position du gouvernement fédéral sur cette question.

La recommandation 13 du Livre II du Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme se lit comme suit: "...qu'on crée un établissement (de langue française) de formation des maîtres pour répondre aux besoins des quatre provinces de l'Ouest". Face à cette recommandation, le gouvernement fédéral s'est déclaré prêt à aider au financement de l'institut si les provinces acceptaient de procéder ensemble à sa création.

Un certain nombre de rencontres furent tenues entre les provinces et le gouvernement fédéral sur les modalités de financement du projet. De leur côté, les provinces ont discuté entre elles des conditions et modalités qui devraient présider à la mise sur pied de cette institution.

Cette question touchant essentiellement à un domaine de juridiction provinciale, vous comprendrez combien il est important que ce soient les provinces qui se mettent d'accord pour pourvoir à leurs besoins de professeurs francophones et décident ensemble du site de cet établissement.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

Louise Robert
Adjointe de recherches

SAVIEZ-VOUS QUE...

Un carillon se compose d'au moins 25 cloches, accordées entre elles comme les notes d'un piano et qui, fixes, sont frappées par des marteaux. C'est à la célèbre fabrique de cloches d'Annecy, en Haute-Savoie, que depuis six générations la famille Paccard a fondu plus de 70,000 cloches pour des clients du monde entier. Au Canada, les Paccard sonnent à l'Oratoire Saint-Joseph, à Sainte-Anne-de-Beaupré et dans un grand nombre d'autres églises.

*****

—L'ennui est une des formes de la lâcheté. (Vladimir Ghika)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

JASMIN D'ESPAGNE

par Jeanne Battini

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Monique esquissa un pauvre sourire.
-Un peu fatiguée, oui, Madame, mais c'est passé, merci...

Elle était certaine que Madame Rivière n'en croyait rien. En effet, elle se pencha et lui souffla tout bas:

-Votre ami le guide est en conversation avec un agent de police au bureau de la direction. Je l'ai aperçu en allant chercher mon courrier. Que peut-il donc avoir toujours avec la police? Cela devient inquiétant à la fin!

Elle se pencha plus bas pour ajouter:
-Il paraît bien gentil et je le crois correct et digne de confiance, mais vous êtes si jeune!... Je pense qu'il serait sage que vous vous montriez réservée, prudente, ma petite...

Philippe revenait. Le plus naturellement du monde, la dame dit tout haut:
-J'espère vous revoir demain au Prado, Mademoiselle. Il ne faut pas manquer cela. C'est la perle de Madrid. Je vous recommande la salle du Greco et celle de Goya.

Philippe, dès que Madame Rivière se fut éloignée, s'assit et dit malicieusement:
-Il paraît qu'on est toujours sans nouvelles de Mademoiselle Monique Leclair. J'ai eu le plaisir d'informer l'agent que... Mais qu'avez-vous? Vous avez l'air toute bouleversée.

-Je ne me doutais pas que c'était à cause de moi que l'on vous avait demandé, j'avais cru...

-Que supposiez-vous?... Qu'on venait pour m'arrêter? dit-il joyeusement.

-J'avais pensé que votre cousine était revenue.

-Pourquoi voulez-vous qu'Irène revienne? Et quand cela serait! Me croirez-vous, enfin, si je vous dis qu'il n'y a jamais rien eu, jamais, entre elle et moi?

-Je vous crois, Philippe, puisque vous me le dites. Mais peut-être que votre famille...

Il sursauta, le visage subitement assombri:
-Elle vous a parlé de ma famille? Que vous a-t-elle dit?

-Que vos parents ne m'aimeront pas, émit tout bas Monique.

-Quand ils vous verront, ils vous aimeront... Il est exact qu'ils m'avaient destiné cette cousine depuis longtemps...

-C'est ce qu'elle m'a dit, murmura la jeune fille.

-Ma mère était favorable à ce projet, bien sûr, mais maman est la bonté même et quand elle saura combien je vous aime... Cependant il y a quelque chose qu'il faut que je vous explique.

Un frisson de crainte courut en elle.
-Je suis parti fâché de la maison... Parce que mes parents, sans m'en informer, avaient invité Irène à venir passer deux semaines chez nous, sans doute avec l'espoir qu'elle parviendrait à me circonvenir... Lorsque, fortuitement, j'ai appris cela, je suis parti sans prévenir. Par une affreuse coïncidence, le même jour, on a volé à mon père, une de ses... enfin, sa voiture.

Il parut s'excuser:
-Il lui faut bien une voiture pour son travail... Il a pensé que j'étais parti avec... Il faut que vous sachiez que mon père est très autoritaire. Il a mis la police à mes trousses. Vous vous souvenez à Hendaye?

-A Séville aussi...

Il sourit:
-Non, à Séville, l'agent de police n'était qu'un mandataire parlant français. Il me portait un message de la part de la femme du consul de France qui connaît maman. Maman l'avait priée de me prêter de l'argent si j'en manquais.

-C'est sans doute par vos parents que cette jeune femme a appris où vous étiez?

Il serra les lèvres, embarrassé:
-Eh! oui, je vous l'ai dit, ils avaient cette idée. Mais c'est sans importance. Vous n'avez pas à vous inquiéter. Vous pouvez me croire. Dès que nous serons en France, nous nous marierons. Je vous le jure.

Cette déclaration ne pouvait que rassurer Monique. Cependant un problème l'inquiétait qu'elle tournait et retournait dans sa tête sans en entrevoir la solution: Que peut-il y avoir dans sa famille pour que, à la seule pensée qu'on ait pu en parler, il s'effraie. Qu'y a-t-il qu'il veut tenir caché?

CHAPITRE XVIII

Dans cette dernière partie du voyage, les deux fiancés eurent moins l'occasion de tendres entretiens. Plus que précédemment et par suite de circonstances particulières, Philippe fut absorbé par les devoirs de sa charge.

Des vagues de touristes, sans doute à cause de la frontière plus proche, avaient déferlé sur Saragosse et Barcelone, si bien que les restaurants furent débordés et, pour ne pas perdre de temps, les clients durent accepter d'être placés à trois et quatre à une même table. Ainsi, Monique eut, tour à tour comme vis-à-vis, les deux jeunes filles suisses, Madame Rivière, une autre dame insignifiante du groupe, le ménage Cook...

Et puis, il y avait eu l'orage.

Sur la route de Saragosse, au départ de Madrid, des gouttes éparses commencèrent à tomber. De plus en plus, le temps s'assombrissait. A l'horizon, les crêtes de la Sierra se perdaient dans un ciel d'encre que rayaient parfois des éclairs.

Près du chauffeur, le guide suivait les progrès de l'averse qui approchait vertigineusement.

On se souvenait avec angoisse que, l'an dernier, un car de tourisme appartenant à cette même agence, avait frisé la catastrophe au cours d'un orage qui avait emporté la route non loin de Saragosse. Ce ne fut que grâce à la présence d'esprit du conducteur qui sut faire machine arrière la seconde précédant l'éboulement qu'elle fut évitée.

Allait-on connaître mêmes craintes?

Monique ne quittait pas des yeux cette fine silhouette qui se tenait à l'avant du car comme un marin à la proue d'un navire en danger... Une confiance totale l'habitait malgré tout. Une idée se dégagea de son angoisse présente, c'est que s'il allait mourir, elle n'aurait pas voulu survivre. Il était devenu sa raison de vivre, son univers.

A mesure qu'ils avançaient, le ciel devenait de plus en plus menaçant. Puis, tout s'enveloppa d'ombre comme si c'était la nuit. Et la pluie tomba, drue, rapide, implacable... Toute une armée de petits torrents arrivaient de là-haut, se réunissaient en faisceaux serrés pour se fondre en un gros torrent qui traversait la route. Celle-ci devenait glissante.

Tout à coup une affolante cataracte s'abattit sur le car... Personne ne parlait. Il y en eut qui se signèrent... Le car sautait, se cabrait, frôlait des précipices qui faisaient fermer les yeux. L'eau giclait si fortement qu'elle commença à entrer dans le car.

Philippe s'écria:
-Il faut s'arrêter!

-Je crois que je peux passer, émit le chauffeur.

Au même instant, une sorte de torrent qui barrait la route en emportait le bord. Il devenait donc impossible d'avancer et, vue l'étroitesse de la route, on ne pouvait songer à tourner. Pourtant, il fallait au plus vite sortir de là si on ne voulait pas prendre le même chemin que les petits torrents devenus grands et qui arrivaient en rangs serrés. Force fut donc de faire machine arrière précautionneusement, avec l'angoisse que la route n'ait été emportée après le passage du véhicule.

Entre des falaises rouges qui brillaient sous l'eau ruisselante, le conducteur freina.

Mais avant de remettre en marche, pour calmer les appétits qui commençaient à se faire exigeants, on ouvrit largement les sacs. Des barres de chocolat, des paquets

à suivre

DÉCÈS

M. Calixte LEBLANC

A l'hôpital Taché, le 10 avril, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Calixte Leblanc demeurant à St-Pierre. Les funérailles eurent lieu le mardi 13 avril, à 2 h p.m., en l'église de St-Pierre. L'inhumation se fit au cimetière local de St-Pierre. La Chapelle Funéraire de St-Pierre était en charge des funérailles. Le défunt laisse dans le deuil un frère, Louis, à l'hôpital Taché; deux soeurs, Corinne et Parmelia, à la Résidence Ste-Thérèse d'Otterburne. Les porteurs aux funérailles étaient MM. Lucien Audette, Oliva Audette, Armand Audette, Lucien Vermette, Léandre Dupuis et Auguste Proult.

M. Victor PONCELET

A l'hôpital St-Boniface, le dimanche 11 avril, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Victor Poncelet, époux de Mme Marie Poncelet, demeurant au 219, rue Dumoulin, St-Boniface. Les funérailles eurent lieu le mercredi en la chapelle des Soeurs Oblates, 601, rue Aulneau. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière "Garden of the Holy Sepulchre. La Chapelle funéraire Philip Coutu était en charge des arrangements.

M. Antoine MAYNARD

A l'hôpital de St-Pierre, le vendredi 26 mars est décédé M. Antoine Maynard, âgé de 72 ans et 11 mois. Il laisse dans le deuil son épouse (Marie-Louise Gosselin); quatre fils, André, de Gold River, C.-B., Charles, René et Paul, de St-Malo; cinq filles, Mme Paul Cinq Mars (Antoinette), Mme Jerry Ewonchuk (Marie-Reine), Mme Gilles Bérard (Thérèse), de St-Boniface, Mme Jean Leroy (Jeanne, de New York, E.-U., et Lorette, de Gold River, C.-B., une soeur Sr Antoinette, f.d.l.c.; trois frères, Domina et Joseph, de St-Malo, et Jean; 23 petits-enfants. La messe des funérailles fut chantée par M. l'abbé Robert Nadeau. Les porteurs étaient MM. Denis Maynard, Guy Maynard, Célestin Gosselin, Claude Gosselin, Louis Gosselin, neveux du défunt et Mario Cinq Mars, petit-fils.

Mme J.-R. VERRET

Le lundi 29 mars au soir, Mme Jean-Roland Verret (née Maria Christine Carignan) rendait son âme à Dieu à sa demeure à Battleford. Elle était âgée de 75 ans. La messe de Requiem fut célébrée le 2 avril en l'église Saint-André par l'abbé A. Marchildon, curé.



*** **********************

REMERCIEMENTS

LAVOIE (Avila)-Mme Avila Lavoie et ses enfants ainsi que M. l'abbé Edmond Lavoie et sa soeur Mme Lina Langelier, désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, envoi de cartes et de lettres de condoléances ou de toute autre façon à l'occasion du décès de M. Avila Lavoie.

MAYNARD (Antoine) -Mme Marie-Louise Maynard et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, assistance aux prières et aux funérailles ou pour envois de cartes à l'occasion du décès de M. Antoine Maynard. Un merci spécial aux dames de la paroisse pour leur aide généreuse, ainsi qu'à l'abbé R. Nadeau, aux docteurs Lym et Cantin et au personnel de l'hôpital de St-Pierre.

Une des collections de timbres les plus riches du monde est celle de la famille royale britannique. Elle contient tous les timbres émis par la Grande-Bretagne et ses colonies depuis avril 1840, date où le premier timbre gommé fut collé sur une enveloppe-à l'exception du fameux timbre d'un cent rouge de la Guyane britannique, adjugé récemment aux enchères pour la somme de $280,000!

NAISSANCES

Ginette-Michèle, fille de M. et Mme Allen Porteous (Jeannine Desautels) demeurant à Lorette, née le 16 mars et baptisée le 11 avril.

Ronald, fils de M. et Mme Léo Courcelles demeurant à Ste-Agathe, né le 24 mars et baptisé le 11 avril.

Joanne, fille de M. et Mme Léo Nicholas, demeurant à Ste-Agathe, née le 17 février et baptisée le 11 avril.

Jennifer Leigh, fils de M. et Mme Léon Brunette (Yvonne Smith) demeurant à Lorette, né le 7 mars et baptisé le 11 avril.

Michel, fils de M. et Mme Victor Dumesnil demeurant à Ste-Agathe, né le 26 mars et baptisé le 11 avril.

Dennis, fils de M. et Mme William Mulholland demeurant à Ste-Agathe, né le 21 février et baptisé le 11 avril.

********************** ***

MARIAGE

TRUDEAU-DUMAINE

En l'église d'Ile-des-Chênes, le samedi 27 mars, M. l'abbé Marcel Dacquay bénissait le mariage de Mlle Dolorès Dumaine, fille de M. et Mme Aimé Dumaine, à M. Claude Trudeau, fils de M. et Mme Lucien Trudeau, tous d'Ile-des-Chênes.

La mariée fit son entrée dans l'église au bras de son père. Elle était charmante dans sa longue robe blanche avec traîne en tulle et appliqués de velours. Un chapeau recouvert de tissu identique à la robe, complétait son ensemble. Elle tenait un bouquet d'oeillets blancs et jaunes.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Irène Trudeau et Diane Dumaine étaient accompagnées de MM. Charles Dumaine et Roméo Trudeau. Durant la messe, Mlle Colette Dubois, cousine de la mariée, exécuta plusieurs beaux cantiques. Elle était accompagnée à l'orgue par Mlle Rita Bloom.

Une réception, suivie d'une soirée dansante eut lieu au Centre Récréatif. L'orchestre des "Jeunes Voyageurs" fit les frais de la musique.

Les nouveaux époux partirent ensuite pour un voyage de noces à Vancouver. A leur retour ils résideront à St-Boniface.



L'allure paysanne si jeune par Tootique allie un crêpe d'acétate et nylon à imprimé "Fleur de Lys" de Françoise Labbé et en ton uni assorti. Tissu par Bruck Mills.

Les mots "tirés" par les cheveux

Vous les connaissez ces expressions populaires: avoir du toupet; être né coiffé; friser la cinquantaine, etc? Voici quelques explications qui pourront peut-être vous amuser:

ETRE EMECHE: bien sûr est une allusion aux personnes qui ont les cheveux en mèches, parce qu'ils sont décoiffés sous l'effet de l'ivresse.

AVOIR DU TOUPET: une locution imagée qui signifie être effronté. Car, autrefois, être effronté c'était relever la tête avec défi, montrant son toupet, c'est-à-dire sa touffe de cheveux. Vieille, très vieille cette expression courante, parce que de nos jours, rares sont ceux qui pilent l'échine...

SAISIR L'OCCASION PAR LES CHEVEUX: (la plus suave). C'est une allusion à la mythologie. La déesse de la Fortune, chez les Grecs et les Romains, était représentée sous les traits d'une femme aveugle dont la chevelure retombait sur le front — mais elle était chauve par derrière...—Cela pour signifier que rien ne permet plus de saisir la fortune quand on l'a laissé passer. Si l'on n'a pas saisi les cheveux de Dame Fortune dès son apparition — face à face — plus rien à faire, il n'y a plus rien à tirer en arrière, pour la retenir.

ETRE NE COIFFE: se dit des gens qui ont beaucoup de chance. N'imaginez pas que les personnes nées sous une bonne étoile viennent au monde avec un petit chapeau. Non, une croyance populaire veut qu'un nouveau-né venant au monde avec beaucoup de cheveux, soit un enfant très chanceux toute sa vie.

FRISER LA CINQUANTAINE: cette locution est vraiment "tirée" et bizarre. Comment friser un âge? C'est sans doute que friser a pris également le sens de frôler, dans le vocabulaire de la musique. Faire vibrer la corde d'un instrument en l'effleurant, c'était la friser ou friser cet instrument — C'est de ce sens-là qu'est née l'expression friser la cinquantaine...

****

Pour enlever les taches de graisse sur les verres de vos lunettes, frottez-les avec une tranche d'oignon que vous aurez fraîchement coupée.

Méfiez-vous des dangers qui menacent votre foyer pendant le grand nettoyage du printemps

"Sur 10 accidents, neuf pourraient être évités si les parents étaient attentifs aux dangers latents qui menacent leur foyer et s'ils s'appliquaient à les éliminer" déclare le Colonel F.A. Tilston, C.V., président du Conseil Canadien de la Santé Familiale de l'industrie pharmaceutique.

Pendant le grand nettoyage de printemps, les précautions doivent être doublées et tout doit être prévu pour assurer la sécurité de votre enfant.

"Evitez les empoisonnements accidentels en prenant toutes les précautions qui s'imposent à cette époque de l'année.

"Pour nettoyer la maison et la rendre plus agréable à vivre pendant la saison chaude, vous utiliserez sans doute beaucoup plus de produits d'entretien que d'habitude, et plusieurs autres produits parmi lesquels peinture, térébenthine, naphtaline, liquide à polir, cires et autres produits chimiques toxiques."

Le Conseil, un organisme sans but lucratif, fondé pour encourager la sécurité au foyer, vous donne ces avertissements pour assurer la sauvegarde de votre famille pendant les grands nettoyages.

Il importe avant tout de ranger les produits toxiques avant, pendant et après leur utilisation, hors de portée des enfants. C'est une précaution à prendre toute l'année, mais elle s'impose surtout maintenant.

Pendant le nettoyage, mettez votre enfant dans une pièce où vous pouvez le surveiller tout le temps, et occupez-le avec des jouets ou des jeux.



S'il vous est impossible d'isoler l'enfant, assurez-vous que tous les produits d'entretien se trouvent hors de sa portée.

Lorsque vous nettoyez l'armoire à pharmacie, jetez les pilules, les capsules et les liquides dans les toilettes et faites couler l'eau immédiatement. Ne jetez jamais de médicaments dans une corbeille à papier ou dans une poubelle.

Conservez tous les produits d'entretien dans leur contenant original. Fréquemment les enfants croyant manger ou boire quelque chose absorbent des substances toxiques conservées dans des contenants pour aliments ou breuvages.

Si vos occupations de ménagère vous donnent la migraine, assurez-vous de bien reboucher le flacon d'analgésique et de le remettre immédiatement dans l'armoire à pharmacie après vous en être servi.

Si vous êtes trop fatiguée pour terminer votre nettoyage, vous pouvez l'être aussi pour manquer d'attention aux dangers qui menacent votre enfant. Aussi fatiguée que vous le soyez, assurez-vous plutôt deux fois qu'une que tous les linges à nettoyer, les pinceaux et les nettoyeurs ont bien été rangés sur une étagère haute ou dans le tiroir supérieur d'une armoire ou d'un placard. Et n'oubliez jamais qu'il ne faut pas ranger les nettoyeurs, savons, détergents et autres substances dangereuses sous l'évier de la cuisine, ou sur une étagère à la portée des petits doigts furtifs.

En cas d'empoisonnement accidentel, ou si vous soupçonnez votre enfant d'avoir absorbé une substance toxique, téléphonez immédiatement au centre anti-poison de votre localité.

Des pommes, pour nous, Canadiens!

Connaissez-vous, chers amis Canadiens, un fruit presque toujours rouge, attrayant, toujours frais, succulent... incomparable quoi... bien sûr il s'agit de Pommes Canadiennes.

La Pomme Canadienne, tout comme le bon vin, s'est améliorée avec l'âge; de jour en jour, elle est aussi fraîche... comme se doit de l'être la pomme canadienne; à travers les années, elle a su s'attribuer deux personnalités: adorable à croquer et merveilleuse à cuire. Toutes ces qualités, elle les doit à un nouveau procédé d'entreposage. Grâce à ce procédé, elle loge dans des compartiments construits pour lui donner le maximum de bien-être. Oxygène, acide carbonique, température et humidité y sont contrôlés avec une précision toute scientifique. C'est ainsi que la Pomme Canadienne fait le tour des saisons, toujours en pleine forme, en habitant pour un certain temps dans un logement à "atmosphère contrôlée (AC)". Au sortir de son habitat, c'est alors que la Pomme Canadienne, remplie de vitalité, conquit les coeurs.

De dire que "chaque jour, une pomme garde son homme", c'est un vieux dicton véridique... mais ajouter que chaque jour, une Pomme Canadienne regaillardit "le canadien", c'est bien deux fois vrai! En raison de sa fraîcheur, de sa qualité inégalable, de sa texture croquante et juteuse, grignotons des Belles Pommes Rouges, mangeons des Pommes Canadiennes... A cet effet, dans chaque maison canadienne, on devrait placer un plateau de pommes dans la cuisine et le vivoir pour les amateurs de lecture, de musique ou de télévision. Et nous, consommateurs canadiens, n'hésitons pas à déguster, en guise de dessert, une pomme au four, aromatisée à la cannelle ou une pointe de fromage accompagnée de quartier de pommes, surtout prenons bien garde de les laisser noircir de dépit, on ne nous pardonnerait pas.

Bien malin celui qui résiste aux Pommes Canadiennes alors qu'elles sont en pleine fête, en pleine campagne, du 13 au 30 avril 1971, et ce... dans tous les marchés. Entre vous et moi, comment ne pas dire que nous, les Canadiens, nous aimons Les Pommes Canadiennes... après tout ce sont de petites canadiennes, adorables à croquer et plus que jamais permises puisque délectables douze mois par année.

Achetons des Pommes Canadiennes.

Mangeons des Pommes Canadiennes.

Soyons Fiers de nos Pommes.

Chronique de CBWFT

CINEMA

"Cinéma" du samedi 24 avril à 23 h 35, on présentera le second film réalisé par Julien Duvivier d'après le roman de Guareshi: "le Retour de Don Camillo".

Don Camillo, incarné par Fernandel, qu'on avait exilé à cause de ses incessantes bagarres avec Peppone est revenu au pays. L'église est inondée mais le curé célèbre quand même la messe, avec de l'eau jusqu'à la poitrine. Voilà que le clocher miné par l'eau s'écroule en partie. Don Camillo reçoit une pierre sur la tête, tombe dans l'eau et disparaît...



Fernandel

ZOOM

Au "Zoom" du dimanche 25 avril à 19 h 30, l'animateur Jacques Boulanger nous présentera en vedette le chanteur Donald Lautrec.

Accompagné d'un choeur mixte de 14 voix, Donald Lautrec interprétera ses succès d'hier et d'aujourd'hui. La fantaisiste Rolly Hammond participera également à ce "Zoom".

LES BEAUX DIMANCHES

Aux "Beaux Dimanches", le 25 avril, à 20 h 30, un spectacle mettant en vedette le réputé violoniste "Jascha Heifetz", et à 21 h 30, un documentaire en couleur intitulé "Voyage au bout de la mer".

JASCHA HEIFETZ

L'émission a été faite en deux temps. Dans la première portion du concert, Heifetz joue sans accompagnement, la "Chaconne" de Bach. Puis, avec son accompagnateur de longue date Brooks Smith, il interprète des oeuvres telles que la Marche de "L'Amour des trois oranges" de Prokofiev, la "Fille aux cheveux de lin" de Debussy et "It Ain't Necessarily So" de Gershwin.

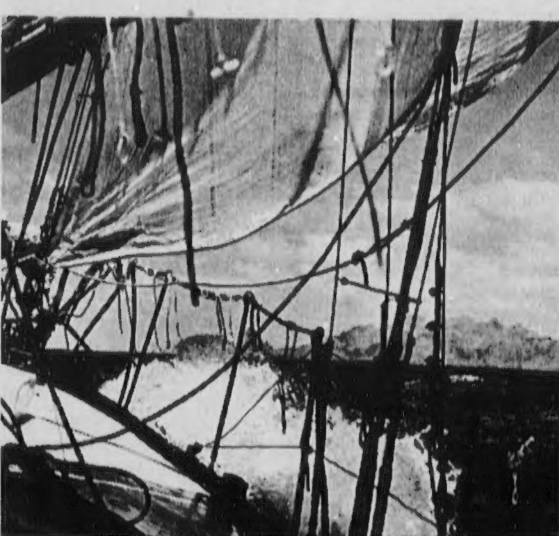
Dans la deuxième partie du récital, accompagné par l'Orchestre national, qu'il dirige lui-même, Jascha Heifetz interprète la "Fantaisie écossaise pour violon et orchestre", opus 46, de Max Brüch.

VOYAGE AU BOUT DE LA MER

Ce "Voyage au bout de la mer", c'est celui qu'a effectué Bernard Moitessier à bord de son voilier, le Joshua.

En août 1968, Bernard Moitessier et son "char d'assaut de la mer", le Joshua, se retrouvent dans le bassin de Plymouth, en Angleterre. Moitessier se prépare pour l'épreuve la plus insensée: le tour du monde sans escale en solitaire, et en course. Depuis plusieurs mois déjà, il avait pris la décision de tenter cet "Everest de la mer", comme l'a appelé sir Francis Chichester, lorsque le "Sunday Times" a eu l'idée d'en faire une course dotée d'un prix de 5,000 livres pour le plus rapide, d'un trophée pour le premier de retour.

Moitessier prend donc le départ. Il parcourra ainsi 45,000 milles. Il sera 300 jours en mer, une mer qui ne sera pas toujours de tout repos et qui, quatre fois, renversera le Joshua, quille en l'air. Et voilà qu'en baie de Cape Town, Moitessier largue un bidon contenant des films, des pellicules photos, des messages enregistrés sur bandes magnétiques, et annonce qu'il ne rentre pas en Europe mais continue plutôt vers les îles du Pacifique. Pour lui, la course est oubliée. Seule compte l'aventure extraordinaire qu'il a vécue et dont les téléspectateurs, à leur tour, pourront mesurer toute la dimension en regardant "Voyage au bout de la mer".



Voilier de Joshua

Le service des plaques porte-clés des amputés de guerre du Canada

Jim Parsons est un ancien sergent du 27e Régiment blindé et un amputé de guerre. Il est directeur général du service des plaques porte-clés des amputés de guerre du Canada. L'Association des amputés de guerre du Canada se compose entièrement de personnes qui ont subi l'amputation d'un ou de plusieurs membres ou qui ont perdu complètement la vue en combattant pour la cause de la liberté. Grâce au soutien que vous apportez au service des plaques porte-clés des amputés de guerre, vous nous aidez à...

1. Offrir un emploi stable à des amputés de guerre gravement invalides.
2. Maintenir des succursales locales dans tout le Canada pouvant contribuer à l'assistance des amputés de guerre en ce qui concerne l'emploi, les services sociaux, la recherche sur les appareils de prothèse et les installations de récréation spécialisées, dans toutes les régions du Canada.
3. Financer le programme national de l'association pour la réadaptation et les soins ultérieurs des amputés de guerre, de leurs veuves, de leurs orphelins et des personnes à leur charge.
4. Maintenir la liaison nécessaire pour la réadaptation des amputés civils.

COMMENT S'OPERE VOTRE PROTECTION?

1. Si vous avez perdu vos clés, elles vous seront retournées sans tarder.
2. Vous pouvez identifier vos clés immédiatement.
3. Vous avez toujours votre numéro d'immatriculation dans votre poche.
4. Vos plaques "porte-clés" restent enregistrées jusqu'à ce que vous receviez celles de l'année prochaine.

Votre plaque porte-clés constitue votre plaque d'immatriculation en miniature. Si vous perdez vos clés, la personne qui les trouve peut les déposer dans n'importe quelle boîte à lettres. Nous les recevrons et nous vous les retournerons port payé. Depuis que nous avons commencé ce service en 1946, nous avons reçu des milliers de lettres louant l'efficacité de notre service.

- Communiqué -

SON ET LUMIÈRE

son et lumière son et lumière

son et lumière son et lumière

Le Ballet Royal de Winnipeg va perdre son octroi de $210,000. du Conseil des Arts s'il ne peut pas rencontrer son déficit. Le Conseil des Arts a annoncé cette année que les organisations qui connaîtraient un déficit ne devaient pas s'attendre à recevoir une subvention. Donc le Ballet de Winnipeg doit trouver $100,000 auprès d'organismes non-gouvernementaux.

Il vient donc de lancer une campagne de 3 ans pour recueillir les fonds nécessaires. Les bienfaiteurs sont invités à promettre un don pour les années 71-72-73. M. Emmanuel M. Finkleman, président du comité de souscription, se dit confiant de pouvoir recueillir l'argent nécessaire. Plusieurs des contributeurs habituels, a-t-il dit, ont augmenté leurs contributions d'un tiers et plus.

CENTRE CULTUREL

Un silence s'est fait autour du nouveau Centre Culturel depuis le départ de M. Charpentier. Plusieurs se demandent ce qui se passe. Est-ce que les personnes responsables savent maintenant le genre de Centre Culturel que nous aurons à St-Boniface? Qu'est-ce qu'il y aura dans le Centre Culturel? A quels besoins répondra-t-il? Est-ce que l'architecte a fait les premières ébauches? Y a-t-il une certaine politique d'établie sur laquelle l'architecte peut se guider? Quelles seront les fonctions du Centre? Quand les gens seront-ils mis au courant de la situation?

La seule chose dont on entend parler c'est le comité de femmes qui veut une piscine dans le nouveau centre. Est-ce que ce sera un centre sportif? Personnellement, je vois mal une piscine dans un Centre Culturel ou sur le terrain du Centre Culturel. Je crois que si ces dames veulent une piscine qu'elles demandent à la ville d'acheter un terrain et de la leur construire. Je ne suis pas contre la piscine mais contre l'emplacement qu'on voudrait lui donner.

D'accord que le nouveau Centre doit être un lieu de rencontre propice aux échanges d'idées. Alors pourquoi ne pas avoir un café-terrasse donnant sur un beau petit jardin intérieur et extérieur avec fontaine, etc.?

Et puis il faut penser à l'avenir et garder un peu de terrain en vue d'agrandissement!

Irène Mahé

De bouche à bouche!

Un savant américain a réussi à isoler les substances chimiques qui interviennent dans le phénomène du baiser. Le docteur Carlton Frederick a analysé, avec une froide précision, le mécanisme métabolique que cache ce geste de tendresse.

Quand un couple échange des baisers, le système adréno-sympathique commande à leur foie de produire du glycogène, ce qui provoque une libération d'insuline, de vitamine BI et de phosphore nécessaire pour la combustion du sucre.

Si, à ce moment, l'un des deux protagonistes a le malheur de faire travailler son cerveau, par exemple, s'il met à profit cet instant pour résoudre un problème de mathématique, un échange d'amidon, de phosphore et de thiamine se produit dans son cerveau.

A mesure que la respiration se précipite et que les battements du pouls deviennent plus rapides, l'échange d'oxygène entre les cellules s'accroît, entraînant une plus grande consommation de thiamine et de phosphore. Si le galant continuait ainsi pendant une heure il tomberait bientôt en syncope.

CBWFT

SAMEDI 24 AVRIL

- 8.00 Cinéma "317e section".
- 9.30 Cinéma "Bonjour Paris".
- 11.35 *Cinéma "Retour de Don Camillo". (Franco-italien 1953).

DIMANCHE 25 AVRIL

- 2.15 *Le golf et ses étoiles.
- 3.00 Univers des sports.
- 11.30 Cinéma "Ecume des jours". (France 1968)

LUNDI 26 AVRIL

- 11.30 *Cinéma "Service de nuit" (France 1944).

MARDI 27 AVRIL

- 2.00 Sol et Gobelet
- 8.00 La vie qui bat
- 8.30 Vivre en ce pays
- 10.00 Roman de la science
- 11.30 Ciné Club "Le gai savoir". (France 1967).

MERCREDI 28 AVRIL

- 6.00 Mes trois fils
- 8.00 Malican père et fils
- 9.30 Roman de la science
- 11.30 Cinéma "Dieu a besoin des hommes". (France 1950).

JEUDI 29 AVRIL

- 5.00 Glanures
- 6.00 Valérie et l'aventure.
- 7.30 Cinéma "Vous pigez" (France 1955).
- 9.00 Cinéma "Le temple de l'éléphant blanc". (Italien-français '64).
- 11.30 *Cinéma "L'attaque dura trois jours". (Américain 1964).

VENDREDI 30 AVRIL

- 2.00 Monsieur Pipo
- 3.00 Visa pour l'avenir
- 4.00 Les animaux chez eux.
- 5.00 Au pays des géants
- 8.30 Le jeune homme de Boston
- 11.30 *Cinéma "Le Docteur Caraïbe no 2."

À l'assemblée annuelle de la M.T.S.

Les enseignants doivent apprendre à travailler en équipe

Plus de 300 enseignants délégués se sont réunis à l'International Inn du 12 au 15 avril pour discuter une centaine de résolutions présentées à la 52e assemblée annuelle de la Manitoba Teachers' Society (M.T.S.).

Le 13 avril M. Emerson Arnett, secrétaire général de la M.T.S., a indiqué dans son rapport les problèmes majeurs et les dangers auxquels la société à à faire face. M. Arnett a déclaré en particulier qu'il faut rétablir la confiance du public si le système d'éducation publique doit survivre au Manitoba. "Ce qui nous fait du tort", d'affirmer M. Arnett, c'est cette attitude ridicule qui met l'éducation au-dessus de la compréhension des parents." M. Arnett a demandé notamment aux instituteurs de se défaire des moyens traditionnels et rigides de l'enseignement et d'adopter une façon nouvelle de travail en équipe.

Cette année, la M.T.S. a tenu à inscrire le Frère Joseph B. Bruns parmi ses membres honoraires. Maintenant à la retraite, le Frère Bruns a été pendant plusieurs années surintendant de la Division scolaire de St-Boniface. Cet honneur lui a été offert pour son dévouement soutenu dans le domaine de l'éducation. D'autre part, Sr Brunelle de Winnipeg et Mme Hilda K. Ellis, ancienne présidente de la M.T.S., furent élues membres à vie de la M.T.S.

L'INVASION AMERICAINE

Plusieurs sujets importants furent discutés la semaine dernière, entre autres la difficulté d'obtenir des manuels canadiens. L'assemblée a été unanime à déplorer l'étendue de l'influence américaine dans les livres scolaires. Il a donc été décidé d'introduire au secondaire un cours sur le Canada car, a-t-on conclu, "les questions concernant l'avenir du pays dépendent de la compréhension que l'on a des fondements sociologiques historiques et culturels du Canada." Plusieurs délégués ont soutenu que les Canadiens sont "actuellement stériles" parce que les manuels scolaires ne sont que des éditions de livres américains reflétant les valeurs et les croyances propres aux Etats-Unis.

Un délégué, qui avait spécialement étudié la question a affirmé que l'on ne fait que remplacer le mot "Etats-Unis" par "Canada" dans plusieurs manuels. Il a donc été résolu que ces manuels soient bannis.

Dans une autre résolution, les délégués ont demandé que les cours conduisant à une maîtrise deviennent plus accessibles, soit par des cours du soir, soit durant l'été. Un amendement à cette résolution demande que les enseignants des localités éloignées puissent prendre leur maîtrise par correspondance.

Une des résolutions sur le droit de grève a été remise pour étude au Conseil exécutif provincial. Plusieurs délégués se sont opposés à cette résolution, craignant le mécontentement du public.

L'ASSURANCE-CHOMAGE

Un des points les plus contestés au cours de la semaine a été celui de l'assurance-chômage. Mardi, les enseignants ont encore refusé de faire partie de ce régime d'assurance. M. Peter Connelly, adjoint de M. Bryce Mackasey, Ministre fédéral du Travail, a expli-

LIVRES RECUS À LA RÉDACTION

LE PROPHETE DE NAZARETH ET
NOS SEPT SACREMENTS

par Paul Dostaler, S.J.

TROIS VOLUMES EN UN SEUL:

100 pages sur la personne historique du Christ et le Dieu qu'il révèle,
120 pages d'études pratiques sur les sacrements d'après l'Evangile,
130 pages de suppléments divers sur des questions d'actualité, dans l'indéniable évolution culturelle et religieuse que nous sommes en train de vivre.

Le tout structuré dans un ensemble homogène, de lecture facile et commode à consulter par la suite, grâce à des numéros. Chaque question forme un traité de trois ou quatre pages, situé dans la progression à la fois logique et chronologique du volume entier. D'abondantes notes au bas des pages peuvent servir de point de départ pour des classes de catéchèse, des travaux, une homélie...

QU'EST-CE QUE CE LIVRE APPORTE DE NOUVEAU?

1) Une synthèse des témoignages et des données historiques à propos desquelles on est souvent pris au dépourvu.
2) Une saisie étonnante du développement de la pensée de Jésus, comme homme d'abord, et ensuite à propos de l'institution de chacun des sacrements, à travers les Evangiles.
3) Un exposé concret du problème de la conscience que le Christ avait de sa divinité, Jésus y apparaissant nettement plus humain et plus près de nous que dans l'ancienne christologie (Hébreux 2, 17; 5, 7).
4) Un développement continu de la théologie du Saint-Esprit et son implantation dans le noyau du mystère chrétien.
5) Une réponse aux problèmes de foi tels qu'ils se présentent aujourd'hui chez les adultes comme chez les jeunes.
6) Une réaction contre la tendance vers un christianisme horizontal et purement humanitaire.
7) Une adaptation aux nouveautés liturgiques dans les sacrements.
8) Une prospective cohérente dans l'évolution actuelle du baptême, de la confession, du sacerdoce, de la paroisse, du mariage... etc.

350 pages. Couverture simili-toile. Belle présentation. $5.75 (par la poste: $6).

Billet de commande

Veuillez me faire parvenir ..... exemplaire (s) de "Le Prophète de Nazareth et nos sept sacrements" de Paul Dostaler, S.J.

Nom..

Adresse....................................

....

LES EDITIONS BELLARMIN, 8100, boul. Saint-Laurent, Montréal-351.







L'allocation personnelle aux retraités sera augmentée

Le gouvernement manitobain augmentera les allocations personnelles pour un nombre de personnes âgées de plus de 65 ans qui ne résident pas dans des institutions publiques, à la suite de changements apportés aux suppléments dans les revenus assurés aux pensions de sécurité de vieillesse.

Cette augmentation a annoncé le Ministre de la Santé, éliminera automatiquement certaines personnes recevant de l'aide sous la loi provinciale des Allocations Sociales, car elle portera, dès le 1er avril, leurs revenus à un niveau supérieur aux conditions d'éligibilité prévues sous la loi manitobaine.

Le niveau d'exigence prévu dans le cadre du programme provincial aux pensionnés sera augmenté en raison de l'augmentation des taux fédéraux.

M. Toupin a souligné que les contributions provinciales aux résidents d'institutions sont supérieures à celles généralement allouées aux pensionnés qui ont des logements privés. Quelque 3,000 résidents d'institutions reçoivent présentement une allocation personnelle qui suffit à leurs besoins supplémentaires. Ces personnes, demeurant dans des institutions reconnues et capables de participer à des activités à l'extérieur, continueront à recevoir une allocation personnelle de $14.21 par mois. Ceux qui sont incapables de se déplacer recevront l'allocation mensuelle actuelle de $5.00

M. Toupin a précisé que les soins médicaux seront assurés à tous ceux qui sont éligibles au programme.

DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL-BLANC - NO 20

Etat des revenus et dépenses

pour l'année terminée le 31 décembre 1970
(comparé avec le budget)

	Réel	Budget	Surplus (Déficit)
Revenus :			
Gouvernement du Manitoba	$ 923,790.11	$ 954,605.00	$(30,814.89)
Gouvernement municipal	149,163.00	149,163.00	-
Surplus des années précédentes	69,689.00	69,689.00	-
Autres	-	2,500.00	(2,500.00)
Total des revenus	$1,142,642.11	$1,175,957.00	$(33,314.89)
Dépenses :			
Administration -Général	$ 45,147.86	$ 47,088.00	$ 1,940.14
Administration - Instruction	23,289.61	22,523.00	(766.61)
Instruction	712,110.94	734,796.00	22,685.06
Opération et maintien des bâtiments	100,266.29	105,250.00	4,983.71
Transportation des élèves	132,844.76	147,820.00	14,975.24
Capital - Principal et intérêt sur dette	73,664.69	73,665.00	.31
Autobus	7,096.28	8,000.00	903.72
Autres	41,454.20	36,815.00	(4,639.20)
Total des dépenses	$1,135,874.63	$1,175,957.00	$ 40,082.37
Surplus pour l'année	$ 6,767.48	-	$ 6,767.48

Les chiffres ci-haut ont été pris des rapports financiers préparés et vérifiés par Forest, Guenette et Cie, Comptables Agréés. Autres détails peuvent être fournis par le bureau de la Division à Elie, Manitoba.

DIVISION SCOLAIRE DE ST-BONIFACE - NO 4

RAPPORT FINANCIER 1970

BILAN

(au 31 décembre)

ACTIF		PASSIF	
FONDS D'OPERATION			
Comptes à recevoir		Emprunts de la banque	$ 727,685
Octrois provinciaux	$ 826,367	Comptes à payer	90,338
Taxes municipales	3,055	Revenus anticipés	4,134
Autres	2,659	Surplus en réserve	21,294
Dû du fonds de capital	8,589		
Déboursés anticipés	2,781		
TOTAL	$ 843,451	TOTAL	$ 843,451
FONDS DE CAPITAL			
En banque	$ 3,240	Emprunts de la banque	$ 675,000
Compte à recevoir	12,167	Comptes à payer	50,071
Terrain et immeuble (selon une expertise d'évaluation)	12,508,904	Débentures à payer	7,547,637
		Dû au fonds d'opération	8,589
Mobilier et équipement (selon une expertise d'évaluation)	1,260,063	Dettes pour amélioration d'emplacement	37,016
Autobus (coût)	7,096	Surplus de l'expertise d'évaluation	2,354,014
Dépôt provincial en réserve	207,877	Surplus en réserve	3,327,020
TOTAL	$13,999,347	TOTAL	$13,999,347

ETAT DES REVENUS ET DEBOURSES

(pour l'année 1970)

	BUDGET	ACTUEL	SURPLUS ou (DEFICIT)
REVENUS			
Octrois provinciaux	$3,947,433	$4,030,382	$(82,949)
Taxes municipales	1,477,385	1,477,385	-
Retiré du surplus en réserve	129,877	129,877	-
Autres	19,470	22,491	(3,021)
TOTAL des revenus	$5,574,165	$5,660,135	$(85,970)
DEBOURSES			
Administration -général	$ 209,808	$ 225,330	$(15,522)
Administration - enseignement	224,131	216,376	7,755
Enseignement - régulier	3,703,355	3,799,454	(96,099)
Enseignement - pour adulte	17,900	12,123	5,777
Fonctionnement et entretien de l'immeuble	438,602	439,847	(1,245)
Transport des élèves	45,289	37,606	7,683
Services de la dette et du capital	746,583	752,519	(5,936)
Autres	188,497	176,782	11,715
Surplus pour l'année		98	(98)
TOTAL des déboursés	$5,574,165	$5,660,135	$(85,970)

CENTRE SOCIO-CULTUREL À ST-BONIFACE

Le Comité pour la construction d'un centre socio-culturel qui est le porte-parole officiel de la SFM pour la construction d'un centre d'accueil et d'une piscine au nouveau centre culturel a élu son comité exécutif lundi 5 avril. Il se compose comme suit: Gertrude Mousseau, présidente; Lucille Huot, vice-présidente; Paulette Boulet, secrétaire; Hélène Martin, trésorière; Suzanne Prince, relations internes et externes; Monique Hébert et Georgette Ferland, publicité; Lucille Huot et Louise Trudel, perception.

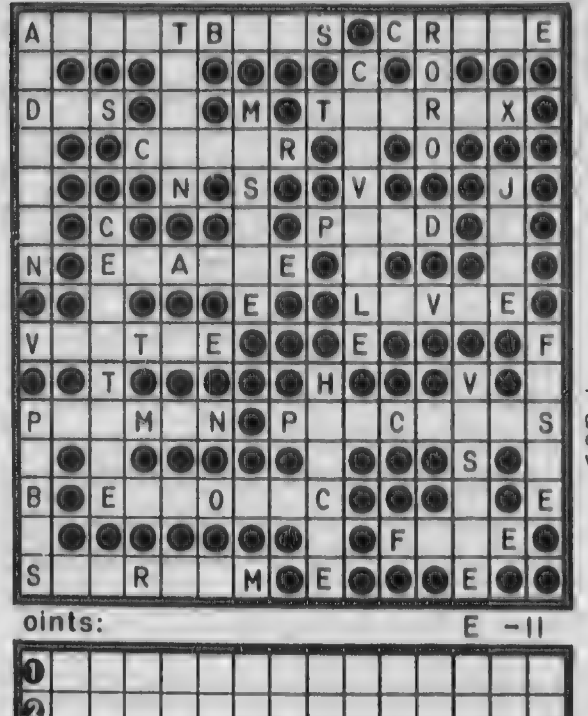
Ce comité se propose d'entreprendre une action immédiate afin de faire du nouveau centre culturel un lieu de rencontre dynamique pour l'ensemble des Franco-Manitobains.

- Communiqué -



no.:32

Corps humain en général



l'entreprise roro enrg.
case postale 326, Joliette, p.q.

Explication du jeu

Voulez-vous développer vos connaissances et votre vocabulaire, tout en vous amusant en famille, en groupes, en équipes, à deux ou individuellement? Remplissez les carreaux vides.

Règlements:

Le départ du LABYRINTHE est parfois le mot inscrit en entier. Pour trouver les autres, vous procédez toujours de gauche à droite ou de haut en bas.

Des lettres sont inscrites pour vous aider à passer d'un mot à l'autre. Le premier joueur qui complète un mot marque deux (2) points Toutefois, si le mot n'est pas juste, il perd trois (3) points.

Trois (3) RORO au maximum peuvent être inscrits dans le LABYRINTHE. Le ou les mots qui servent à compléter RORO donnent quatre (4) points, selon le cas.

Si parfois vous ne pouvez compléter un mot, vous consultez le LEXIQUE DU LABYRINTHE RORO. Ce mot trouvé ne vous donne qu'un (1) point.

Ce livre peut être acheté directement de l'auteur pour $1.50.

Un cours d'été sur l'Unité des chrétiens

Depuis le pape Jean XXIII et le Concile Vatican II, on a beaucoup parlé d'oecuménisme. Mais combien de gens savent exactement de quoi il s'agit?

Une occasion de se bien renseigner est offerte aux personnes qui désirent mieux connaître le sens et les implications profondes du mouvement oecuménique, les difficultés et les espoirs de rapprochement entre les chrétiens des diverses confessions.

Un cours d'été aura lieu pour la première fois à l'université Saint-Paul d'Ottawa, du 28 juin au 9 juillet. Des professeurs choisis par l'Office National Oecuménisme feront des exposés suivis d'échanges avec les étudiants. On demande aux intéressés de s'inscrire avant le 3 mai au Bureau du Régistraire, Université St-Paul, 223, rue Main, Ottawa.

Nouveau Vice-Provincial chez les Capucins

Les Pères Capucins de la vice-province du Canada Central ont tenu leurs élections provinciales à Orangeville en Ontario ce 14 avril.

Les 35 pères capitulaires ont élu les supérieurs suivants pour une durée de trois ans.

Le Père Jean Corriveau, vice-provincial; le Père Otger Devent, premier définiteur; le Père Marc Nellissen, deuxième définiteur; le Père Ignace Feaver, troisième définiteur; le Père Aurèle Préfontaine, quatrième définiteur.

Le premier, le deuxième et le quatrième définiteurs sont bien connus au Manitoba ayant eu, dans le passé, charge d'âmes à l'église du Sacré-Coeur des Belges à Saint-Boniface.

- Communiqué -



Trois chambres à coucher spacieuses avec de grandes garde-robes, un vivoir de grande dimension avec foyer et une cuisine conçue pour éviter des pas inutiles, voilà autant d'atouts dans cette jolie maison.

PLAN M-112 1,162 ¢

À propos de la locution: se mettre sur son trente et un

Que signifie l'expression? On sait que quelqu'un "se met sur son trente et un" quand il se pare de ses plus beaux habits ou de ses vêtements de cérémonie. Mais d'où vient cette vieille locution?

"Elle a donné lieu, explique Maurice Rat dans son "Dictionnaire des locutions françaises" (Larousse éditeur) à maintes conjectures explicatives, qui n'expliquent littéralement rien. Il faut voir dans la première partie: "se mettre sur", l'ancienne tournure qui veut dire "mettre sur soi", autrefois "se mettre sus", et dans "trente et un" la déformation populaire de "trentain", nom d'une ancienne sorte de drap de luxe, dont la chaîne était composée de trente fois cent fils, et qui, n'étant plus compris, est devenu "trente-un" ou "trente et un".

"Se mettre sur son trente et un", c'est donc littéralement "mettre sur soi son trentain", et, par suite, ses plus beaux atours, ses atours des jours de fête ou de cérémonie."

" L'habitation de la semaine "
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE
DECO PLANS INC., C.P. 90 - BOUCHERVILLE, P.Q.

Veuillez me faire parvenir les plans de "L'habitation de la semaine' M — 112 Chèque (ou mandat-poste) de $25.00 inclus.

J'aimerais me procurer .... exemplaires du catalogue "Ma Maison" au prix de $1.00 chacun.

Nom ....

Adresse ....

Localité ....

Les enseignants

suite de la page 9

qué aux 300 délégués les avantages que leur apporterait le régime d'assurance-chômage. "Les enseignants qui suivent des cours à l'université pourraient, a-t-il dit, retirer des bénéfices s'ils ne reçoivent pas de salaires." Selon M. Connelly le plan d'assurance-chômage assure aux enseignants une protection adéquate qu'ils n'ont pas présentement.

NOUVEAU PRESIDENT

Le jeudi 15 avril eurent lieu les élections de l'exécutif provincial. Les personnes suivantes furent élues: Walter Nowosad, de St-Vital, président; Georges Enns, de Winnipeg, premier vice-président; Jake Braun, de Brandon, second vice-président; Peter Carney, de St. James-Assiniboia, trésorier. Quelques Canadiens français dont MM. Léo Duguay, de St-Boniface, Marcel Pelletier, de Winnipeg, et Emile Péloquin, de St-Pierre ont été élus présidents de comités permanents.

La SFM se prononce sur le projet de réorganisation urbaine

La Société Franco-Manitobaine, parlant au nom des franco-manitobains, fait connaître sa position vis-à-vis du projet de réorganisation métropolitaine. Comme elle l'a dit dans un mémoire présenté au Premier Ministre Schreyer récemment, le projet dans sa forme actuelle (papier blanc) n'est pas acceptable pour la SFM; il pourrait être considéré à certaines conditions.

En guise de préambule, nous voulons citer un paragraphe du papier blanc du gouvernement: "We wish to make it completely clear, however, that it is the absolute conviction of this government that no attempt at urban reform can succeed unless it succeeds in strengthening the sense of identification, an intensifying communication, between the citizen and his local government", et un peu plus loin: "...but to see to it that, in any governmental form, the citizens of Greater Winnipeg in truth can and do have an effective say in the policies and programmes which affect them".

D'abord quelques faits :

(1) Il se trouve des îlots francophones d'un bout à l'autre du Winnipeg métropolitain au nombre d'environ 50,000 (Sanford-Evans, juin '70), soit environ 9 à 10 pour cent de la population du Winnipeg métropolitain.

(2) On fusionne des villes, mais il ne faut pas oublier les personnes à l'intérieur de ces villes: ce sont elles en fait qui comptent. Tout en reconnaissant les besoins d'un sain progrès et que francophones aussi bien qu'anglophones vivent dans une communauté métropolitaine, il ne faudrait pas que la Réorganisation devienne l'excuse pour le melting-pot traditionnel. Pour le franco, plus d'identification possible si on s'ingénie à le faire disparaître et à ignorer ses revendications.

(3) Etant donné la position précaire des îlots francophones dispersés d'un bout à l'autre de Winnipeg, un gouvernement central reconnaissant les droits de la minorité francophone, pourrait avoir un effet bénéfique pour regrouper la communauté francophone, 'à condition qu'il y ait des garanties bien spécifiques'.

Ces garanties se trouvent contenues dans le Livre I de la Commission B & B, articles 329 à 370, sur la "Création des Districts Bilingues". St-Boniface et certaines parties de l'agglomération métropolitaine doivent faire partie d'un district bilingue selon les recommandations de la Commission B & B; déjà des travaux ont été amorcés dans ce sens. Il ne faudrait pas que ces avantages soient mis au rancart dans le seul but de céder le pas à la Réorganisation Métropolitaine. Qu'on nous permette de citer une partie de l'Article 325:

"Le Manitoba et la Nouvelle-Ecosse sont à nos yeux des cas particuliers. Les Manitobains de langue française – près de 61,000 – ont un long passé dans cette province et ils bénéficiaient autrefois de droits étendus en matière de langue et d'éducation... Compte tenu de ces réalités, il se peut fort bien que les gouvernements de ces provinces veuillent aller résolument au-delà des mesures que nous recommandons ici; peut-être ces provinces voudront-elles d'elles-mêmes devenir aussi des provinces officiellement bilingues et se donner le régime linguistique complet que ce statut implique."

La planification l'égalisation des services, l'égalisation des taxes, l'autonomie locale ou la perte d'autonomie ont été discutées longuement à tous les niveaux et dans tous ces coins du Winnipeg métropolitain.

La minorité francophone n'y perdrait pas plus ni moins que les autres, sauf en matière d'identité linguistique et culturelle. C'est pourquoi nous proposons les moyens suivants pour protéger la minorité francophone au point de vue (a) de la langue et de la culture, (b) des écoles, (c) des services.

- I -

a) Tout le Winnipeg métropolitain, étant donné que selon le projet de fusion ce gouvernement sera l'autorité administrative locale ayant droit de regard sur les centres francophones de la région métropolitaine, est proclamé district bilingue selon les recommandations de l'Article 340: "Nous proposons que toute subdivision comptant 10% ou plus d'habitants de langue maternelle anglaise ou française en situation minoritaire soit considérée comme partie éventuelle du district bilingue... Nous avons dit qu'à notre sens une minorité officielle doit être reconnue dès qu'elle est viable, mais il n'existe pas de nombre magique au-delà duquel un groupe devient "viable" ou en deça duquel il ne l'est pas. Le salut d'une langue et d'une culture tient à plusieurs facteurs, dont la volonté de vivre est sans doute le plus important."

b) Le Conseil métropolitain met à la disposition de tous un service de traduction simultanée.

- II -

Dans la législation du projet de fusion, l'on prévoit des dispositions spéciales au niveau des conseils locaux pour intensifier et promouvoir le bilinguisme dans les concentrations francophones telles St-Boniface, St-Norbert, St-Charles, St-Vital, Transcona et certaines parties de Winnipeg comme le Sacré-Coeur. Article 342: "C'est pourquoi les autorités fédérales et provinciales devront accorder la plus grande attention aux particularismes locaux."

- III -

a) St-Boniface devra faire le sujet d'un traitement particulier à titre de chef-lieu du fait français au Manitoba et dans l'ouest du Canada.

b) Le nom de St-Boniface doit être préservé dans la désignation de la nouvelle agglomération, qui pourrait être Winnipeg-St-Boniface.

c) Qu'on assure l'affichage bilingue dans le territoire présentement connu sous le nom de St-Boniface.

d) Que dans le secteur de St-Boniface tout employé municipal soit nécessairement bilingue.

Article 368: "... Ce qui compte, ce n'est pas un pourcentage donné, mais plutôt la décision de reconnaître les minorités officielles locales partout où l'importance relative le justifie; c'est aussi que l'on convienne qu'une minorité, même limitée en chiffres absolus, puisse être jugée importante... d'ici deux ans. L'important c'est de désigner les régions où seront formellement reconnus les droits des minorités officielles à un ensemble de services appropriés et, en conséquence, le devoir pour les diverses administrations publiques d'assurer ces services."

Partout au Canada, le nom de St-Boniface est reconnu quand on parle du fait français et de bilinguisme. Ce serait aller de l'arrière que de vouloir faire disparaître ce nom; et l'on aurait raison de croire que la majorité anglophone a fait un autre pas pour effacer tout ce qui est francophone en dehors du Québec. Et s'il n'y a plus de francophonie possible en dehors du Québec, c'est donner raison aux séparatistes et il n'y a plus de Canada possible. A moins de se ménager l'aide et la compréhension de la majorité, ce n'est certes pas la minorité francophone qui pourra préserver le nom de St-Boniface si la majorité veut en décider autrement.

Pour la majorité, ces cadres minoritaires peuvent sembler peu importants, mais ils revêtent une importance capitale pour les groupes minoritaires en les aidant à s'identifier à des symboles, qui sont de vraies réalités sociologiques, réalités qui rehaussent leur sens d'appartenance à quelque chose de bien réel.

Comme nous l'avons dit plus haut, la Commission B et B décrit de façon fort détaillée et très éloquente toutes les modalités de la mise en oeuvre des districts bilingues tant du point de vue administratif que du point de vue services locaux.

- IV -

Finalement, il faudrait surveiller que la législation municipale ne vienne pas un jour enfreindre ou limiter en éducation les droits garantis du point de vue provincial par le Bill 113: certaines garanties devraient être inscrites au Projet de Réorganisation métropolitaine. Basé sur le passé, il ne faudrait pas blâmer les francophones d'être méfiants!

Aux conditions énoncées plus haut, la Société Franco-Manitobaine pourrait considérer le projet de fusion; mais sans ces garanties, les francophones auraient trop à perdre en se voyant, 50,000 qu'ils sont, dilués dans les 500,000 citoyens du Winnipeg métropolitain, et la SFM devrait alors se prononcer CONTRE la Réorganisation Métropolitaine.

Récital d'orgue de Bernard Lagassé le 2 mai

Un des musiciens canadiens-français les plus réputés, M. Bernard Lagassé de Montréal donnera un récital d'orgue, le dimanche 2 mai, à 8 h du soir, en la Knox United Church de Winnipeg (400 rue Edmonton, tout près du Central Park). M. Lagassé est un organiste de réputation internationale. Il sera un des examinateurs aux examens de fin d'année de l'Ecole de Musique de Manitoba, de l'Université de Manitoba. Son concert du 2 mai comprendra des compositions pour orgue de Bach jusqu'à nos jours. Les billets d'entrée sont de $2.00 chacun. Il y aura une réception pour tous après le récital.

AVIS

Aux auditeurs de Radio des régions de Ste-Rose et St-Lazare: CBXF Ste-Rose, CBKB St-Lazare.
Radio-Canada est heureux d'annoncer que ces deux postes à faible puissance, qui desservent ces régions diffuseront à compter du 1er mai 1971 plusieurs émissions locales de CKSB.
N'oubliez pas de syntoniser CBXF Ste-Rose et CBKB St-Lazare à partir du 1er mai pour ces nouvelles émissions locales.

Editorial de la Saskatchewan

"Voyages-Échanges"

Dans le courant du mois de juillet prochain, 218 jeunes gens et jeunes filles de la Saskatchewan partiront en voyage au Québec. 218 Francophones (134 filles et 84 garçons) de Regina, Zénon-Parc, Bellegarde, North Battleford, Willow Bunch, Saskatoon-urbain et Saskatoon-rural, Debden et Gravelbourg.

Ces voyages-échanges permettront à ces jeunes étudiants et étudiantes du secondaire de visiter et surtout de découvrir l'importance de la culture et de la vie d'un milieu francophone homogène comme élément indispensable au maintien de l'Unité Canadienne.

Ces filles et garçons partageront chacun pendant une dizaine de jours la vie d'une famille québécoise. Ils verront comment ces gens vivent, de quelle façon ils vivent, travaillent, s'amusent et réagissent en français. Bref, s'ils se donnent la peine de bien observer, ils découvriront l'âme d'un peuple. Tout cela en dix jours? C'est très peu, direz-vous. Mais à leur âge, on est tellement plus sensible, plus réceptif, plus chaleureux dans les contacts.

Ces considérations m'amènent tout naturellement à m'interroger sur le destin de ce peuple canadien-français si versatile, si turbulent dont ses défauts égalent en ampleur ses qualités. S'interroger sur le destin du Québec et de son peuple et des Francophones du Canada, c'est s'interroger sur le destin du Canada tout entier. Nous ne sommes qu'une faible minorité comparativement à la masse de 200 millions d'Anglophones peuplant l'Amérique du Nord. Et pourtant!

Pourtant, on est bien obligé de se rendre à l'évidence. C'est le Québec qui détermine, qui influe sur la destinée du Canada. Le Québec? Quelque chose d'insolite fiché en plein continent, et, paradoxalement, c'est précisément ce caractère d'insolite qui donne toute sa force d'influence au Québec et qui attire tout le reste du pays. Rien ne peut passer inaperçu au Québec. Le Canadien français ou le Québécois est un type curieux dont les moindres gestes, les moindres réactions sont épiées, notées. Un Canadien français étonne toujours. Dans une très large mesure, la vie politique, sociale, littéraire, économique de ces six millions de Canadiens français se répercutent dans tout le Canada. Le Québec est à la source des politiques de bilinguisme, de biculturalisme, des questions constitutionnelles et des pouvoirs des provinces. En économie, les épargnes des Canadiens français se chiffrent à 26 milliards de dollars d'après un rapport du Conseil d'expansion économique. Globalement, 6 milliards d'épargnes appartenant à des Canadiens français sont administrés par des entreprises canadiennes françaises et 23 milliards d'épargnes québécoises sont confiées à des entreprises étrangères, fait ressortir ce rapport.

Le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, au cours de son voyage en Europe, a été partout bien reçu, avec beaucoup de curiosité admirative, parce que Bourassa est un Français d'Amérique et cela paraît quelque peu insolite. Aux yeux des Européens, Robert Bourassa représente le Québec, ce gros chat installé dans un étalage de fragile mosaïque qu'est le Canada.

Drôle de comparaison, direz-vous et pourquoi? Parce que, quoi qu'on en pense et qu'on en dise, le Canada français fait figure de gros chat dans cet étalage.

Il s'y promène, s'y installe sans rien toucher, délicatement, posément en faisant bien attention de ne rien briser. Mais attention à ses griffes. Rappelez-vous octobre 1970, toute cette fragile mosaïque s'est mise à trembler!

Comme de raison ce gros chat a fait des petits. Des petits qui disséminés à travers les autres provinces du pays montrent aussi leurs griffes quand il le faut.

Pas plus tard qu'il y a deux semaines, 500 gros chats ont sorti leurs griffes devant le gouvernement du Manitoba à Winnipeg. Bravo nos frères de St-Boniface!

En Saskatchewan, quelques progrès ont été réalisés par la volonté et la ténacité des nôtres. Coussins sous les pattes, aucune occasion de réclamer et d'obtenir ce qui nous revient en droit ne nous échappe! Et ce, toujours avec cette obstination et candeur calculée qui caractérise si bien le chat, cette bête sacrée du temps des Pharaons.

Au XXe siècle, le Canadien français est un sacré citoyen! Minoritaire il a réussi à devenir la clé de voûte de tout cet édifice que l'on appelle "La Confédération". Quel peuple n'envierait-il pas un destin semblable?

La toute britannique Colombie-Britannique enverra cette année 750 étudiants de ses écoles secondaires en voyages-échanges au Québec, car dans cette province on commence à s'apercevoir que les Canadiens français existent et qu'ils se découvrent tout à coup très intéressants à connaître.

En redécouvrant le pays de leurs ancêtres, de leurs parents, nos jeunes Francophones de la Saskatchewan verront briller une lumière nouvelle, bien plus éclatante encore que celle du soleil de juillet en Saskatchewan.

Ils verront cette lumière, la lumière de cette culture, de cette langue, de cette mentalité, enfin la lumière du génie de ce peuple planté là comme une erreur de la nature, une chose insolite qui d'ailleurs lui imprime son originalité.

Marcel Moor

—Accepter l'idée d'une défaite, c'est être vaincu d'avance. (Foch)

Nouvelles de Prince-Albert

Voici un résumé des principaux événements qui sont survenus depuis mars dans la communauté francophone de Prince-Albert.

4 mars — La chanteuse de l'Ile-du-Prince-Edouard, "Angèle" nous a donné un concert merveilleux qui a été apprécié par tous. Après le concert plusieurs personnes se sont rendues au Centre "Cal" prendre une tasse de café et causer avec "Angèle et ses musiciens". Nous aimerons recevoir d'autres artistes comme "Angèle".

21 mars — Soirée de Bingo pour les jeunes et cartes pour les joueurs de cartes. Le goûter se composait de tartes que les gens gagnaient en jouant aux darts. Les recettes de la soirée serviront à défrayer les dépenses des jeunes voyageurs.

26 mars — Plusieurs jeunes se sont rendus à la danse annuelle des "Copains" de Saskatoon, malgré la grosse tempête. Mlle Gisèle Lemire était la princesse qui représentait Prince-Albert.

28 mars — Réunion annuelle du Centre d'amitié et de loisirs des Canadiens français de Prince-Albert, au Centre "Cal". M. Jos Marchildon, président de Cal, souhaita la bienvenue. La secrétaire, Mlle Lucille Houde lut le procès verbal et la trésorière, Mlle Andrée Dionne fit le rapport financier. Mme Alma Jeanneau, monitrice des Jeunes, donna les rapports des clubs "Jat" ("Jeunes au travail) jeunes de 9 à 13 ans; des "Sages" (de 5 à 8 ans) et du club "Chez La Vigne" (adolescents). Mlle Lucille Houde fit rapport sur un nouveau groupe, les "Jeunes travaillants". Les personnes suivantes font partie du nouveau conseil: M. Jos. Marchildon, président; M. Léonide Durette, vice-président; Mme Georgette Raymond, secrétaire; M. Marcel Pagé, trésorier; Mmes Trudeau, Proulx et Jeanneau, conseillères.

Suite à la page 15

Chronique de CFRG

Changement d'Horaire

A partir de lundi 26 avril l'horaire de nos émissions sera modifié. Pas de changements très importants, sauf que toutes les émissions seront avancées d'une heure. Ce changement d'horaire nous est imposé par le changement d'heure appliqué dans les provinces de l'Est le 25 avril. Ce nouvel horaire demeurera en vigueur jusqu'à la fin de mai. Ensuite reprise de l'horaire d'été à la date du 1er juin.

Veuillez bien consulter le tableau qui sera publié en temps et lieu.

Remise de prix



L'heureuse gagnante du concours "Ecoutez, c'est pour vous" de CFRG, Mme Irène Chabot de Ferland (deuxième à gauche) est photographiée en compagnie de sa fille Francine (à l'extrême gauche) et des employés de CFRG, Miles Thérèse Verville et Fernande Desjardins et de Marcel Moor. Au premier plan, l'appareil stéréophonique que Mme Chabot a gagné.

Mme Irène Chabot de Ferland, l'heureuse gagnante de l'un des deux grands prix du concours "Ecoutez c'est pour vous", est venue samedi 10 avril à CFRG, pour recevoir le grand prix. Souriante et émue, accompagnée de sa fille et de ses deux garçons, tous aussi souriants et émus que leur très charmante mère. Après force exclamations d'admiration, inspection minutieuse et essais concluants, après prises de photos aussi, Mme Irène Chabot s'en est retournée à Ferland avec son trésor, ce précieux cadeau. Voyez la photo ci-jointe.



Voici, photographié avec sa femme, le gagnant du concours "Le plus bel homme de la Saskatchewan" lancé récemment par le poste CFRG. M. et Mme René Blouin de Gravelbourg ont été l'objet d'une réception offerte en leur honneur.

Conseil aux annonceurs

Un annonceur devenu sourd est aussi inutile qu'un annonceur ayant perdu l'usage de la parole!

Si vous désirez devenir sourds, chers confrères annonceurs, continuez d'abuser des écouteurs pour vous entendre parler.

L'aiguille de contrôle du volume à "9 h" indique une densité de sons de 85 décibels. 85 décibels suffisent à rendre un homme sourd! Réfléchissez! C'est un conseil et un avertissement que vous donne Jack Brown, ingénieur-technicien de CFRG.

M.M.

Toute correspondance (articles, abonnements, annonces) doit être adressée DIRECTEMENT au bureau de La Liberté et le Patriote et NON PAS à l'imprimeur.
L'adresse du journal est :
LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE,
B.P. 96,
607 rue Langevin,
St-Boniface, Manitoba.



Le matin de Pâques, des centaines d'habitants de Regina se sont réveillés les pieds dans l'eau! Le ruisseau Wascana, d'ordinaire si placide, était sorti de son lit et courait rues et parterres dans la capitale de la province du blé, ce qui d'ailleurs n'est guère difficile en cette partie du pays où tout est plat comme une table. Entre temps, plus au sud, à Lumsden, la population s'arcboutait contre la rivière Qu'Appelle qui se faisait menaçante encore cette année. Mais en fin de semaine, le danger était passé sans causer de dégâts.

ZÉNON-PARC

Le centre de Zénon-Parc

C'est une enclave (j'allais écrire un ghetto!) que le centre de Zénon-Parc! Localité importante et presque homogène de par sa population canadienne-française (95%) de 1,000 âmes, Zénon-Parc illustre fort bien ce phénomène de la dispersion des groupes francophones en Saskatchewan, disséminés aux quatre coins de la province, comme le duvet léger de la fleur de pissenlit, emblème de Larousse, sur qui souffle le vent des Plaines. Zénon-Parc a pris racine en 1910 à quelque trente milles au sud de la rivière Saskatchewan, ne laissant dans son sillage que quelques familles canadiennes-françaises à Arborfield, quelques milles en retrait, légèrement au nord-est. Or mi-chemin entre Prince-Albert et la frontière du Manitoba, Zénon-Parc a subsisté en tant que centre canadien-français et fait preuve de plus en plus d'une vitalité qui lui fait honneur. Malgré des difficultés scolaires qui ont créé de réels problèmes du point de vue français, les résidents de Zénon-Parc vont de l'avant et ont créé l'an dernier leur centre culturel de langue française.

Ce qui est remarquable dans ce centre isolé, c'est peut-être l'excellente qualité du français oral qu'on y parle, autre miracle qu'on ne peut sans doute expliquer autrement que par la fidélité et l'amour de la population envers sa langue et sa culture.

Zénon-Parc doit son nom à l'un de ses plus valeureux pionniers, M. Zénon Chamberland.

Au nombre des autres pionniers de ce centre, mentionnons Joseph Brisebois, Ferdinand Carpentier, Médéric Foucher, Maurice Courteau, Joseph Poulin, Jean-Pierre Hudon, Azarie Bachand et Joseph Valois, auxquels se joignirent peu de temps après Damas Chabot, les Marchildon, les Lalonde, etc...

Le premier curé de Zénon-Parc fut l'abbé Emile Dubois, venu directement de France.

Au nombre des industries locales, il convient de signaler deux installations de déshydratation de la luzerne, la production de graines fourragères, la culture du blé et quelques travaux dans l'industrie du bois.

L'industrie de la luzerne est particulièrement florissante si l'on en juge par les contrats de vente de luzerne chaque année plus importants, conclus à Zénon-Parc par le Japon.



Julien POULIN
Voyage échange Bonaventure

VOYAGE-ÉCHANGE

Ce qu'en pensent les parents

"Les jeunes pourront voir d'eux-mêmes ce qui se passe au Québec. Ils auront aussi l'occasion d'améliorer leur français."

(Mme Valois)

"Ils rencontreront d'autres jeunes de leur âge parlant le français, dans une autre province. Il est bon de ne pas avoir toujours les mêmes groupes et de se faire de nouveaux amis."

(Mme Cécile McCrea)

"Ils auront la chance de se faire de nouveaux amis avec qui ils pourront correspondre."

(Mme Yolande Marchildon)

"Ils apprendront et auront une connaissance plus réelle du Québec et de la population québécoise."

(M. René Fortier)

"Je suis très heureuse que ma fille puisse y aller pour mieux connaître le Québec et voir la façon dont ils vivent."

(Mme Résina Favreau)

"Le voyage peut être très instructif. Les jeunes verront comment ils vivent dans d'autres foyers, surtout au Québec, et ils pourront apprendre à vivre en groupe et pourront en même temps améliorer leur français."

(Mme Marthe Fortier)

"Ce sera très instructif pour ma fille, elle aura la chance de voir quelque chose de neuf et aura peut-être aussi l'occasion de visiter les terrains de l'Expo."

(M. Gérard Chevrier)

"J'ai hâte de voyager en train. Il me tarde de connaître la famille où je demeurerai. Je me demande quelle impression les jeunes du Québec auront de nous."

(Irène Laforge)

"Aller au Québec nous donnera la chance de voir la province qui était le "chez-nous" de nos grands-parents. Ce sera merveilleux de réaliser que nous ne sommes pas seuls dans la bataille pour garder le français au Canada. Nous espérons voir des cités où les premiers Canadiens ont fait l'histoire'."

(Isabelle Lalonde)

"Le voyage au Québec me dit beaucoup. La culture, le paysage et diverses attractions m'attirent vers cette province canadienne-française."

(Elizabeth Ferré)

"Je voudrais demander aux jeunes du Québec pourquoi ils veulent le séparatisme. Je voudrais savoir combien d'anglais ils apprennent à l'école et ce qu'ils pensent de nous Saskatchewanais... Je suis déjà allée au Québec et je trouve qu'on ressent un sentiment de fierté et d'enthousiasme quand nous entendons tout le monde autour de nous parler français.

Les places que je désire beaucoup revoir sont: Terre des Hommes, La Ronde, l'Oratoire St-Joseph, la Citadelle et traverser le Fleuve St-Laurent."

(Alice Hudon)

"Le voyage-échange nous donne une chance de voir la province qui a préservé la culture française. J'aimerais voir Terre des Hommes afin d'admirer les oeuvres de tous les pays du monde."

(Cécile Marchildon)

"J'aimerais voir d'autres jeunes qui parlent le français et comparer leur culture et leur pensée à la nôtre!"

(Paul Perrault)

"J'ai hâte de voir comment les jeunes de notre âge s'amusent et s'ils sont différents de nous."

(Bernice Sirois)

"La chose que je m'attends d'apprécier le plus c'est de me faire des amies françaises, c'est de connaître quelqu'un qui est fier d'être français."

(Jeannine Potie)

"Au Québec, j'aimerais voir le Rocher Percé, le Mont-Royal et les petites fermes qui apparemment sont si différentes des nôtres."

(Suzanne Potie)

"Je trouve que l'A.C.F.C. a eu une merveilleuse idée d'organiser les Voyages-Echanges. Il y a beaucoup d'étudiants qui n'ont jamais voyagé. Ça leur donnera l'occasion de voir le Québec et de rencontrer beaucoup de personnes intéressantes. Je voudrais surtout voir Terre des Hommes."

(Denise Hudon)

"Le voyage-échange va réaliser mon désir de vivre dans le Québec avec des jeunes de notre langue. Je suis curieuse de voir le 'vieux Québec' et tout ce qui est à l'origine des Canadiens-Français."

(Jeannine Fortier)

"Une chose intéressante serait d'avoir l'opinion des jeunes du Québec, sur le séparatisme après avoir écouté les nouvelles anglaises."

(Colette Marchildon)

"Au Québec j'aimerais voir des sites historiques et visiter Terre des Hommes."

(Jeannine Poulin)

"En allant au Québec nous allons vraiment savoir ce qui se passe là-bas et pas par les nouvelles des Anglais."

(Louise Perreault)

Zénon-Parc part à la (Bonne) aventure

Sans nul doute, le projet régional du voyage-échange de Zénon-Parc pour l'été prochain est le plus important des dix voyages-échanges de l'A.C.F.C., en raison du fait qu'il groupe le plus grand nombre de jeunes des dix projets.

En effet, 27 jeunes, soit 6 garçons et 21 filles, participeront à ce voyage, alors que les autres groupes régionaux comptent pour la plupart de 20 à 23 jeunes seulement.

Le voyage Bonaventure (c'est le nom du projet de voyage-échange de la région de Zénon-Parc) est le projet officiel de la région rurale de Prince-Albert.

A l'origine, il avait été prévu que les jeunes de Zénon-Parc feraient partie du voyage organisé par la région urbaine de Prince-Albert. Toutefois, le grand intérêt démontré par les jeunes de Zénon-Parc eut pour résultat qu'ils organisèrent leur voyage à eux.

DESCRIPTION DU PROJET "BONAVENTURE"

Ce projet permettra à 27 francophones bilingues du village de Zénon-Parc, d'effectuer un échange avec des jeunes francophones du même âge d'une région du Québec; de resserrer les liens d'amitié avec le Québec; de faire connaître les richesses naturelles et culturelles de notre pays pour que grandisse chez nos jeunes une fierté nationale éclairée; de former des jeunes plus déterminés à enrichir notre pays de la culture française; d'encourager nos jeunes, entourés d'anglophones, à rester foncièrement fidèles à leur langue et à leur culture propres; de faire vivre aux jeunes une expérience d'équipe et ce, hors de leur milieu anglophone habituel, dans la fraternité, la joie, l'enthousiasme.

Le groupe québécois sera à Zénon-Parc du 16 au 26 juillet.

LES MONITEURS

M. et Mme Léon Marchildon, de Zénon-Parc, accompagneront le groupe Bovaventure en qualité de moniteurs. Fermiers et parents de six enfants, M. et Mme Léon Marchildon sont très actifs dans les activités sociales de la communauté de Zénon-Parc.

COMITE REGIONAL DU VOYAGE-ECHANGE BONAVENTURE

Président, M. Léon Marchildon; secrétaire, Soeur Claire Dargis; conseillers, Mgr Edmond Ulinsky, M. Henri Hamelin, Soeur Marguerite Dumont, Mme Virginie Ferré, Mme Roger Hudon, Mme Lorraine Sirois.

DATES DU VOYAGE ET LIEU D'ECHANGE

Les 27 jeunes du voyage-échange Bonaventure mettront le cap sur Saskatoon, par autobus, le lundi 5 juillet prochain et prendront place peu avant minuit ainsi que leurs moniteurs dans une voiture du Canadien National, à destination de Montréal, où ils arriveront le mercredi 7 juillet à 17 h 45.

De là, ils se rendront à leur lieu final de destination au Québec. Les arrangements étant encore incomplets, ce lieu de destination ne peut être précisé encore de façon certaine. Disons tout de même que des pourparlers sont en cours actuellement avec un groupe de Trois-Rivières, qui est donc le lieu d'échange provisoirement prévu.

Le groupe d'échange organisera un programme de réception et de visites pour toute la durée du séjour et les deux groupes (le groupe Bonaventure et le groupe d'échange) partiront pour Montréal le 14 juillet, où une réception sera organisée en leur honneur par S.H. Monsieur le Maire Jean Drapeau.

Le même soir, les deux groupes embarqueront à bord (du train l) du Canadien National, et arriveront à Saskatoon le 16 juillet au matin.

Chant du voyage Bonaventure

Ecoutez, noble jeunesse
Conservons notre idéal
De servir Dieu et Patrie
D'un coeur fidèle et loyal
Notre école soyons en fiers
Elle nous sera toujours
(chère
Zénon-Parc soyons ta gloi-
(re. (bis)

La prière et le labeur
Conduiront sur le chemin
De la paix et du bonheur
Nous les hommes de demain
Sur la route du devoir
Nous marchons remplis
(d'espoir
De remporter la victoire.
(bis).

Réunion annuelle du cercle local de l'A.C.F.C.

Le 13 avril avait lieu la réunion annuelle de l'A.C.F.C. Le président, M. Henri Poulin souhaita la bienvenue à M. Roland Pinsonneault, l'orateur invité.

M. Léon Marchildon, président du Comité local Voyage-Echange, expliqua dans un compte rendu détaillé, l'origine de la décision d'organiser un voyage-échange. Les jeunes ont voulu appeler leur projet "Voyage Bonaventure", et tous travaillent très fort à diverses activités afin de recueillir des fonds pour défrayer leurs dépenses.

M. Henri Poulin présenta un rapport des activités du Cercle local, au cours de l'année 1970. Grâce à l'A.C.F.C. nous avons eu le plaisir d'entendre des artistes tels que Pierre Calvé, Les Voix du Printemps et Angèle Arsenault. Les élèves du Collège St-Louis et ceux de Bellevue nous présentèrent chacun une soirée récréative.

Le Cercle local organisa une soirée Vins et Fromages et une Soirée Canadienne, les deux très réussies. L'A.C.F.C. nous obtint aussi trois séances d'animation sociale qui furent très appréciées par tous les participants.

L'orateur invité, M. Pinsonneault donna d'intéressantes informations sur l'Organisation des Voyages-Echanges, les Ecoles désignées et l'Animation Sociale. Il répondit à plusieurs questions concernant la télévision et la radio françaises. A la fin de la réunion M. Ernest Chabot, président du comité de candidature présenta les personnes suivantes: M. Léon Marchildon, Mme Jeanne Leblanc et Mme Alice Valois. Ces trois personnes furent élues par acclamation pour un mandat de trois ans.

Activités culturelles


Le Local du Centre Culturel est logé au Couvent du Sacré-Coeur de Zénon-Parc.

Le Centre Culturel de Zénon-Parc a tenu sa première réunion jeudi 15 avril. Les membres directeurs présents, étaient MM. Henri Poulin, René Fortier, Mgr Ulinski, Jean Courteau, Léon Marchildon, Ronald Wassili, Mme Hélène Masson, Soeur Marguerite Dumont et Soeur Claire Dargis.

M. Henri Poulin fut nommé président, Mgr Edmond Ulinski, vice-président et Soeur Claire Dargis, secrétaire. Il fut décidé que Soeur Marguerite Dumont serait directrice de la Chorale "l'Echo de Zénon-Parc" et M. Léon Marchildon directeur du groupe des jeunes "Les Blés d'Or". Ces deux projets sont en pleine activité depuis un an déjà.

Deux autres projets seront réalisés dans un avenir très prochain; le groupe des personnes âgées aura comme directeur M. Henri Poulin et le groupe des élèves de l'école élémentaire, Mme Hélène Masson. Nous sommes assurés de la collaboration de nos compatriotes de Zénon-Parc et c'est avec beaucoup d'espoir et d'enthousiasme que nous inaugurons notre centre.

Activités des jeunes du voyage "Bonaventure"

Les jeunes du voyage-échange 'Bonaventure' se sont joints à la Boîte 'Le Blé d'Or' dans le but de s'organiser financièrement pour prendre la route du Québec. Avec enthousiasme, ils se sont mis à vendre des billets et à organiser des ventes de pâtisseries. En coopération avec le 'Blé d'Or', ils organisent en ce moment leur deuxième spectacl , qui a pour but une rencont des jeunes Canadiens français de la Saskatchewan afin qu'ensemble ils vivent la chanson française.

Par ces moyens nous espérons prélever les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses de notre voyage-échange.

"ZENON-PARC A LA (BONNE)AVENTURE"

Le groupe de Zénon-Parc décida du nom du voyage après avoir recueilli les diverses idées émises par chacun. "Bonne aventure", qui devint "Bonaventure" fut choisi par le groupe, en raison du fait que ce voyage-échange s'annonce comme devant être une aventure heureuse et pleine de promesses pour chacun.

Solange Marchildon

Animation Sociale

A l'école de Zénon Parc, le dimanche 28 mars dernier, avait lieu la deuxième session d'animation sociale. Quelque 50 personnes y prenaient part. Venus de loin pour animer la séance se trouvaient M. Philippe Lafrance, de Regina, Mme Anita Dubé et M. Joseph Jeanneau, de Prince-Albert, et M. Eugène Vachon, de Duck Lake. La séance débuta vers les dix heures de la matinée pour se terminer à cinq heures de l'après-midi. Les participants exprimèrent leur satisfaction en demandant une troisième séance qui est proposée pour le 16 mai. Pour tous ceux qui, pour des raisons variées, n'ont pas pu assister à cette dernière animation, il y a possibilité d'une répétition si nos animateurs trouvent le temps disponible, leur horaire étant déjà très chargé.

PRINCE-ALBERT

suite de la page 13

Mme Trudeau a pris en charge l'organisation d'un nouveau groupe, celui des gens "d'Age d'Or". Mme Jeanneau a accepté de continuer comme publiciste. Les réunions de "Cal" se tiennent tous les jeudis et sont ouvertes au public. Bienvenue à tous chez "Cal" au 328-13e rue ouest (téléphone: 764-6157 ou 764-0534).

Félicitations aux jeunes qui ont été choisis pour le "Voyage-échange": Lorraine Gibney, Lorraine Raymond, Elaine Gareau, Paul Gaudet, Paul Blain, Daniel Pagé et Christien Hudon. Aux autres qui ont fait la demande mais qui n'ont pas été choisis nous leur souhaitons de continuer le beau travail de participation et d'essayer encore l'an prochain.

15 avril - C'était la réunion annuelle du Cercle local d'ACFC de Prince-Albert sous la présidence de M. Denis Favreau. La secrétaire, Mme M. Marchildon lut le procès-verbal de '70-'71; M. Raymond Geoffrion, trésorier, présenta le rapport financier. Il eut des rapports des divers comités qui font partie de l'ACFC.

Puis M. Jos. Jeanneau, vice-président du secteur du nord de la Saskatchewan donna son rapport. Il parla sur les fonctions de l'animation sociale et sur les sessions données dans plusieurs localités de la province. M. Jeanneau attira notre attention sur d'autres sujets très importants, tels que la "loterie" lancée par l'ACFC, le journal "La Liberté et le Patriote".

La présidente de la région No 3, Mme Thérèse Gaudet, félicita l'exécutif de l'ACFC locale pour le beau travail accompli en 1970-71. Elle remercia aussi l'exécutif de Cal pour le travail qu'ils ont fait depuis leur début et para sur la fonction du directorat culturel vis-à-vis de l'ACFC. Elle donna un rapport sur les voyages et félicita le comité qui en est chargé. On présida ensuite aux élections: MM. Denis Favreau, Raymond Geoffrion, Jos. Proulx, Jean Gareau, Misael Gaudet, Gérard Pagé, Mmes Clotilde Régnier, Marie Blain et Marie-Rose Lemire furent élus.

La réunion se termina par une dégustation de vins et fromages au "Cal". Les réunions locales de l'ACFC se tiennent le 3e jeudi de chaque mois au "Cal" et sont ouvertes au public.

16 avril – Une soirée dansante fut organisée par le comité "Cal" pour aider les "Voyages-échanges". Les jeunes eux-mêmes étaient en charge du goûter, du vestiaire et aidèrent à la vente des billets. Encore une fois, ce fut une belle soirée grâce aux comités et à leurs aides. Un merci aux personnes qui nous encouragent en assistant à ces occasions de rencontre et de plaisir.

Ce qui bouge à l'A.C.F.C.

- Le 6 avril, le comité exécutif s'est réuni au secrétariat de l'A.C.F.C.
- Les 16, 17 et 18 avril, le Conseil d'Administration a été "animé" par le Service d'Animation Sociale à l'édifice "Newstart" à Prince-Albert. Ce sera sans nul doute un "nouveau départ".
- Le 15 avril la loterie provinciale de l'A.C.F.C., connue sous le nom de "Voyageur Sweepstake", a été officiellement lancée.
- Le 30 avril, la Saskatchewan sera représentée à Ottawa, à une réunion convoquée par le Conseil de la Vie Française en Amérique, et subventionnée par le Secrétariat d'état, afin de discuter des problèmes de la presse canadienne d'expression française en dehors du Québec.
- Durant la semaine du 12 avril, M. Rolland Pinsonneault visitait les centres de Zénon-Parc et Debden, pour y rencontrer les cercles de l'A.C.F.C. et aider les comités des voyages-échanges à organiser une campagne de vente d'annonces pour La Liberté et Le Patriote.
- Au secrétariat de l'A.C.F.C. le travail de préparation des voyages-échanges se poursuit fébrilement.

- Communiqué -

Inauguration à Winnipeg de la première Librairie-Informathèque régionale Information Canada: . . .

Lundi dernier, le ministre d'Etat Robert Sanbury présidait à l'ouverture officielle de la première librairie-informatèque régionale d'INFORMATION CANADA.

Situé en plein coeur de Winnipeg, au 393, avenue Portage, le nouveau bureau d'informations gouvernementales, qui a été créé le 1er avril 1970, s'est donné pour première mission celle de fournir au public le plus vaste, tous les renseignements possibles concernant le Canada, la Confédération, le fédéralisme, le système parlementaire et les institutions nationales. C'est ce qu'il appelle "l'information de SORTIE".

D'autre part, Information Canada s'occupe d'acheminer vers les députés et le Parlement ce que les Canadiens pensent de quelque mesure parlementaire, d'une loi, d'un programme. Voulant se faire "l'oreille du gouvernement", Information Canada se propose d'écouter les "opinions, suggestions ou griefs des citoyens et de les transmettre aux autorités compétentes. C'est ce qu'il appelle "l'information d'ENTREE".

LES CENTRES D'INFORMATION CANADA

Le centre de Winnipeg est le premier d'une chaîne de centres polyvalents qui serviront à la fois de source de références, de librairie et de bureau d'information. On leur donne parfois le nom d'informathèques.

Ce qui frappe d'abord, dans l'aménagement intérieur, c'est l'absence de comptoirs.

On a voulu que le centre soit vraiment accueillant. Les préposés, au lieu de se barricader derrière un comptoir, invitent les entretiens avec la clientèle en se tenant à proximité du pupitre d'information. Les centres eux-mêmes sont situés dans des locaux très accessibles et ils sont aménagés de façon à inviter le public à s'en servir.

D'ici 1973, l'Informathèque centrale d'Ottawa aura sa contrepartie — centre d'information et librairie d'Etat — dans chacune des provinces.

Dès l'ouverture, en novembre 1970, du centre d'Ottawa, un nouveau genre de dialogue a pris naissance. Que ce soit de vive voix, par téléphone ou par courrier, les demandes de renseignements et les expressions d'opinion affluent vers le centre qui fournit à son tour des informations. Grâce à ce va-et-vient d'informations, le centre participe, en s'y intégrant, à la vie de la collectivité qu'il dessert.

On y trouve des informations de toutes sortes, ainsi que des livres et des brochures, concernant le Canada et ses habitants. Quelque 3,500 publications fédérales et internationales y sont en vente, la gamme des sujets s'étendant de la cuisine de camping pour un groupe de dix jusqu'à un traité sur la constitution du Canada. Les étagères du coin de lecture offrent à l'intéressé plusieurs centaines de livres sur le Canada, sortis des presses de l'Etat et du secteur privé. La vie au Canada est illustrée au moyen de gravures, dont 200 parmi les plus populaires sont en stock dans chaque centre. En outre, Ottawa fournira sur demande l'une ou l'autre des 200,000 photographies offertes dans le catalogue. Les centres vendent enfin des affiches illustrées et des reproductions des meilleurs tableaux canadiens, et ils distribuent les brochures gratuites des agences gouvernementales ou bénévoles.

Chaque centre est doté d'un pupitre d'information et d'un personnel expérimenté qui répond aux demandes de renseignements et enregistre les griefs, les observations et les opinions. Les pupitres sont équipés de fichiers à consultation rapide, de liaisons téléphoniques directes et même, dans certains cas, des téléimprimeurs.

Les dix informathèques régionales seront reliées par voies de télécommunication au centre d'Ottawa, point de collecte d'une masse d'informations concernant plus de 150 ministères, commissions ou agences de l'Etat. Chacune aura également ses propres sources d'informations régionales ou provinciales.

Dans la plupart des informathèques, une salle de réunion sera dotée d'un écran et d'un projecteur à l'intention du public.

On songe, pour plus tard et à la faveur d'interventions techniques ou autres de la part des gouvernements, à entourer ces centres d'un réseau de sources d'informations non gouvernementales émanant de bibliothèques ou d'organismes bénévoles. Des études se poursuivent dans ce sens avec la collaboration des organismes intéressés et des pouvoirs provinciaux.

L'INFORMATION D'ENTREE

"La direction de l'information d'entrée a pour client le Parlement, lit-on dans un communiqué d'information Canada. Certes, il est de principe que tout renseignement sur l'opinion recueillie par cette direction sera rendu public d'office et sans retouche; mais il reste que le Parlement sera le premier servi. La direction s'informera sur ce que dit la presse imprimée ou électronique; elle coordonnera les résultats de sondages d'opinion auxquels elle aura parfois participé; elle résumera le contenu du courrier des ministères, et elle fournira ainsi à nos députés de précieux moyens de jauger l'opinion publique. Il n'appartiendra pas à Information Canada de former sur cette opinion un jugement quelconque, d'en tirer des conclusions, ni même d'en interpréter quelque élément. Le Parlement recevra les données brutes résumées avec toute l'objectivité que l'on peut apporter à pareille tâche et, pour garantir cette impartialité, les données de source seront tenues à sa disposition.

Information Canada puisera des renseignements sur l'opinion publique à plusieurs sources, dont notamment les centres d'information, sortes de tribunes permanentes qui recueilleront les vues qui lui seront exprimées par le public. Ces commentaires ne se substitueront pas à la lettre envoyée au député, mais il faut admettre que 99 citoyens sur cent n'ont jamais de leur vie écrit à leur député. Ces données auront donc pour rôle de complémenter la correspondance, car nombreux sont les Canadiens qui communiquent plus aisément par tout autre moyen que la voie épistolaire. Le public sera invité à faire connaître ses vues par téléphone ou de vive voix, et les opinions ainsi recueillies seront résumées et passées au Parlement. Si l'interlocuteur ou le correspondant donne son nom et son adresse, un rapport spécial sera envoyé au député qui représente sa circonscription.

L'Information d'entrée sera dotée d'un réseau de centres d'information qui fera partie de son système des informations de retour. Chaque province aura son centre, chargé de répondre à toute question ayant trait au Canada ou à l'un ou l'autre des divers paliers de gou-

suite à la page 17

BIEN PARLER C'EST SE RESPECTER

Nous recevons parfois des lettres de personnes demandant, quelques renseignements au sujet de tel ou tel mot, ou la signification d'une phrase, ou encore des demandes de formules de politesse en Français. Dans la mesure du possible nous essayons de satisfaire ces personnes. Par contre nous recevons aussi des lettres, nous reprochant d'avoir dit ceci, et cela, que ça ne se fait pas, que nous pourrions faire du tort à celui-ci, ou celui-là. Or, nous ne voulons porter préjudice à personne, bien au contraire, notre but est d'essayer suivant nos faibles moyens, de débarrasser le Français du Canada de ses impuretés; non pas comme certains veulent l'insinuer, lui ajouter des ornements. Le Français est assez harmonieux par lui-même, sans que quiconque en change quelque chose: mis à part l'Académie Française, qui seule a le pouvoir de décider si certaines réformes structurelles de langage sont nécessaires. Quand sur les ondes Françaises, nous entendons qu'un tel s'est objecté, alors qu'il faudrait dire s'est opposé, il faut essayer de corriger quand même. Si sur les mêmes ondes, on nous dit de faire nos emplettes chez le bijoutier, cela frise l'invraisemblable. Il faut que l'on se mette bien en tête, que traduire le Français de l'Anglais sans discernement, n'a aucun sens, et est contre indiqué. En Français quand nous parlons d'une "nurse", c'est une gouvernante, et pas une "infirmière". Supposons qu'un hurluberlu, dans un pays nouvellement indépendant, décide de créer une nouvelle langue pour son pays, et de se servir des mots Français, qu'une "vache" sera un "soulier", et un "soulier" une "vache". Donc le fermier s'achètera une paire de "vaches", qu'il chaussera spécialement pour aller traire ses "souliers". Qu'en pensez-vous? que cela n'a aucun bon sens, et pourtant dans une proportion moindre, c'est ce qui se passe ici.

Toujours sur les ondes nous avons entendu ceci: Tous ont été, ou avaient été "tirés" d'une balle derrière la tête, la traduction de l'anglais (all had been shot in the back of the head). Ceci n'est pas du Français, il faut dire: ils ont été "tué" d'une balle dans la nuque, ou on leur a "tiré" une balle dans la nuque. Le verbe "tirer" est transitif, c'est-à-dire qu'il a un complément direct d'objet. "Tirer" est intransitif quand il s'agit de gibier; par exemple, j'ai "tiré" un lapin, mais on "tire" sur la cible ou sur quelqu'un, on ne "tire" pas un homme on lui "tire" dessus. Si vous voulez "tirer" quelque chose, "tirez" sur la corde ou sur les rênes de votre cheval, "tirez" aussi quelques cartouches sur ce qui n'est pas français, en matière de langage, bien sûr, qu'on en finisse avec toutes ces erreurs.

A.S.

Renseigner les Canadiens et connaître leurs opinions

vernement. On veut encourager le citoyen à s'informer sur son pays et sur les possibilités que lui offrent les divers organismes et programmes de participer à la vie de la confédération. Le succès de cette initiative a dépassé toutes les prévisions. A Ottawa, deux mois après son ouverture, l'Informathèque centrale recevait 1,300 demandes de renseignements par semaine, et le chiffre continue d'augmenter. Une bonne proportion de ces renseignements – jusqu'à vingt pour cent – peut facilement être fournie par l'un ou l'autre des ministères, ce qui porte à croire breuses personnes se passaient de renseignements, ne sachant à qui les demander ou trouvant qu'il était trop difficile de les obtenir.

Une participation accrue du public dans nos mécanismes démocratiques est donc le but ultime de l'Information d'entrée. Comme premier pas vers ce but, elle aidera le citoyen à mieux comprendre son gouvernement, elle lui servira de guide dans le labyrinthe de la bureaucratie d'Etat et elle lui ouvrira les portes de l'administration. La participation active du public, qui commence dès que l'individu ou le groupe fait connaître ses vues, suivra cette première démarche.

Certains se demanderont peut-être si ce n'est pas peine perdue que de confier ses opinions à l'Information Canada. Prendra-t-on connaissance de ces observations ou seront-elles reléguées aux oubliettes? La réponse est claire. Elle seront certainement scrutées par les partis d'opposition, poussés par leur rôle parlementaire à se tenir au courant de toute critique du gouvernement. Ce dernier, sachant que l'opposition examinera de près ces sondages de l'opinion publique, ne manquera pas d'en faire autant. Il s'ensuit qu'une simple observation confiée à un centre d'Information Canada tombera assurément sous les yeux du législateur."

SECRETARIAT DE LA PLANIFICATION

Une des fonctions du Secrétariat de la planification est de coordonner les activités du service afin que les priorités puissent s'établir en raison des besoins et des ressources. Il possède en outre une petite équipe d'experts chargés de suivre les progrès vertigineux des communications. En effet, la plupart des ministères n'étant pas en mesure de se tenir à la pointe des progrès technologiques et autres, cette section a pour mission d'informer les ministères de toute innovation en matière de communications qui peut en rehausser l'efficacité ou en réduire les frais. Le Secrétariat s'occupe également de la mise au point de petits projets spéciaux et du lancement de travaux qui seront repris par l'une ou l'autre des deux directions. Il dirige un programme de promotion de l'identité fédérale grâce à l'emploi d'un même symbole par les divers ministères et organismes de l'Etat. Enfin, avec la collaboration des bureaux partout au Canada, il cherche les moyens d'intensifier les rapports entre le public et l'autorité, de mettre l'information officielle à la portée du public et d'améliorer les services qui lui sont rendus.

LES STRUCTURES

A toutes fins utiles, Information Canada est un nouveau ministère. Son chef, Jean-Louis Gagnon, est sous-ministre et relève de M. Robert Stanbury, ministre d'Etat, qui est comptable au Parlement de l'activité de ce nouveau service.

Né début 70, Information Canada trouve ses origines statutaires dans la Loi de 1970-1971 portant affectation de crédits. Pour des raisons d'ordre administratif, le ministère des Approvisionnements et des Services, qui n'est pas responsable d'Information Canada, passe les prévisions budgétaires du nouveau service avec les siennes.

Un Comité spécial des prévisions budgétaires de la Chambre des communes a étudié de près, non seulement les propositions visant l'établissement d'Information Canada, mais aussi ses objectifs, ses projets, ses programmes et ses finances, le tout à la lumière d'explications fournies par le ministre compétent et par des hauts fonctionnaires. Dorénavant, un Comité parlementaire passera chaque année ses activités en revue.

PERSONNEL BILINGUE

En principe, le personnel des centres d'Information Canada sera bilingue. Celui de Winnipeg compte huit employés dont deux ou trois bilingues. M. Ron Gray en est le gérant.

Timbres commémoratifs sur Louis-Joseph Papineau et Samuel Hearne

OTTAWA: Les Postes canadiennes émettront le 7 mai deux timbres commémoratifs de 6 cents rappelant la mémoire du réformateur politique Louis-Joseph Papineau et de l'explorateur Samuel Hearne. M. Laurent Marquart, de la maison "Jacques Guillon Designers Inc.", de Montréal, a fait le dessin des deux timbres. "La British American Bank Note Company", d'Ottawa, tire chaque timbre à 12 millions d'exemplaires.

Le premier, qui marque le 100e anniversaire de la mort de Papineau, est de format vertical et mesure 24 mm sur 40 mm. Il est imprimé par le procédé de la photogravure en trois couleurs et de la gravure sur acier en une couleur. Le second rappelle le 200e anniversaire de l'expédition de Hearne à la rivière Coppermine. Il est de format horizontal et mesure 40 mm sur 24 mm. Il est imprimé par le procédé de la photogravure en deux couleurs et de la gravure sur acier en une couleur.

Louis-Joseph Papineau fut membre de l'Assemblée législative du Bas-Canada de 1808 à 1837, et il y occupa le poste d'Orateur à partir de 1815. Ce réformateur ardent et éloquent était considéré comme le chef et le porte-parole des patriotes canadiens-français. Papineau voulait résoudre les problèmes du Canada français par la réforme constitutionnelle, et c'est lui qui fut l'initiateur des 92 Résolutions, adoptées par l'Assemblée en 1834, et dans lesquelles il exposait les griefs de son peuple et revendiquait



un nouveau système électoral.

En juillet 1771, l'explorateur Samuel Hearne devint le premier Européen à atteindre la rivière Coppermine et les côtes de l'Arctique canadien par voie de terre. La Compagnie de la baie d'Hudson, pour laquelle il travaillait au fort Prince of Wales, le chargea de rechercher un passage au nord-ouest afin de trouver une mine de cuivre dont on supposait l'existence dans le grand Nord. Après deux explorations infructueuses, Hearne, guidé par le chef indien Matonabee, réussit à atteindre son but. Même si l'explorateur ne trouva ni le passage du nord-ouest ni la fabuleuse mine de cuivre, le récit qu'il fit de son voyage contribua à faire connaître les Indiens, la faune et la géographie du grand Nord.

Les collectionneurs peuvent commander ces timbres à leur valeur nominale au:
SERVICE DE PHILATELIE
POSTES CANADIENNES
OTTAWA, (ONTARIO)
K1A 0B5

LES PETITES ANNONCES Composez:

247-4823 ou 247-4824



de 9 h à midi et de 13 h à 16 h.
Dernier délai: lundi midi

TARIF : 3 ¢ le mot. Minimum $1.00 – Chaque insertion supplémentaire : 2 ¢ le mot. Minimum : $0.50 – Pas de changement de texte. Ajouter 25 ¢ si l'annonce doit être placée dans un cadre ou si l'on désire un numéro de boîte.

A VENDRE

Dans village de St-Pierre. Maison: 2 chambres à coucher, Eau, égouts, grand lot, taxes basses. Près de Winnipeg. Composer: 489-6503
50A-591-3 C

ST-PIERRE - 10 lots sur rue Préfontaine, près hôpital. Eau courante. Aussi, "trailer" à 2 roues, semoir "PLanet" pour jardin et maisonnette de camping pour camion. Composer: 247-7384.
50-589-JNO.

Moto-neige "Sno-Prince" 1971, gagnée lors d'une loterie. Composer: 233-5507.
2-605-3 C.

Téléviseur console de 24", noir et blanc. En très bon état. $55.00. Composer: 233-2089.
3-611-4 C.

A demi-prix: tuiles à plancher 9" x 9", tuiles à plafond 12" x 12", contre plaqué, lits pour chalets 6' x 30" de largeur, plafond suspendu 16 x 20, toilette. S'adresser en français: 233-7227.
3-621-5 C.

A VENDRE.

Garage moderne dans un des meilleurs district français. Très bien situé. Complètement outillé. Bon chiffre d'affaires. Maison à St-Boniface ou dans les environs serait considérée comme dépôt. Raison de santé. S'adresser à: La Liberté et le Patriote, C.P. 96, St-Boniface. (Boîte 619).
3-619-6 C.

A LOUER

Appartement meublé: 3 pièces. Libre le 1er ou le 15 mai. Aussi chambre meublée pour personne qui travaille. Composer: 233-5268.
3-618-5 C.

Chambre meublée pour jeune homme. Composer: 233-1311.
3-612-3 C.

DIVERS

Désire acheter caniche (French Poodle) femelle miniature. Paierait entre 65 et 75 dollars. Composer: 247-5991 après 5 heures.
3-615-3 P.

DESIRE ACHETER comptant du propriétaire, bungalow ou maison 1 1/2 étage, à St-Boniface ou Norwood. 3 chambres à coucher, grand lot et en bon état. S'adresser à: C.P. 43, Norwood Grove, Man.
50A-590-3 C

TROUVE une collection de timbres canadiens sur le boul. Dollard (côté nord), St-Boniface, au mois d'octobre 1970. S'adresser au Poste de Police, St-Boniface.

ON DEMANDE. Jeune dame avec un enfant ou personne plus âgée pour tenir compagnie à une dame qui peut prendre soin d'elle-même. Logis privé et pension inclus. Rémunération en plus si la personne désire faire travaux de ménage. Ecrire à: R.F. Laliberté, 534, Greenwood Place, Winnipeg 10,
2-604-3 P.

DALLES OU GOUTTIERES
Pour réparation ou installation de nouvelles dalles. Prix très raisonnable. S'adresser en français: 233-7227.
1-598-JNO.

A.J. DESAULNIERS AGENT D'IMMEUBLES
369 boul. Provencher

A VENDRE

RUE DESCHAMBAULT

Maison 4 pièces, 2 chambres à coucher, salle de récréation, grande cuisine. Très belle localité. Pour plus d'informations appelez: Marcien Bergeron: 452-6959.

RUE TACHE

Duplex en stuc, complètement rénové. Garage. Comptant requis: $5,000. Balance portée par propriétaire.

NORWOOD.

Enfield Crescent. Triplex. Revenu mensuel: $290. Lot: 70' de frontage. Bel emplacement. Termes faciles.

RUE NOTRE-DAME.

Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Lot: 33' x 122'. Prix: $7,000. A termes si désiré.

RUE JEANNE D'ARC

Belle maison de famille. 4 chambres à coucher, salle de récréation, garage, beau lot. Doit être vendue immédiatement. Pour plus d'informations appelez: Marc Bergeron: 452-6959.

POUR PLUS D'INFORMATION COMPOSER:
BUREAU: 233-1773
LE SOIR: 233-5874

36-483-JNO.

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman & Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant francais M. Jean Carignan.
J.J.H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

FIDELITY TRUST À VENDRE

ST-BONIFACE.

Rue St-Jean-Baptiste. Maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet, sur grand lot avec garage. Cette maison a été complètement rénovée à l'intérieur. Près des écoles. Pour plus d'informations appelez Louis Combot: 247-5918.
29-391-2 C.

ST-BONIFACE

Boul. Provencher. Immeuble de revenu dans un très bon quartier d'affaires. Il comprend 3 logis plus 2 magasins: musique, et bijouterie, Sous-sol complet et garage. Rapporte un bon bénéfice. Pour plus d'information appelez Louis Combot: 247-5918.

NOUS AVONS BEAUCOUP DE DEMANDES POUR MAISONS NECESSITANT DES REPARATIONS, ET DES MAISONS EN BON ETAT. VOUS RECEVEZ DE L'ARGENT COMPTANT POUR VOTRE PROPRIETE PUISQUE NOUS AVONS ARGENT NECESSAIRE POUR HYPOTHEQUE.

Pour estimations gratuites ou pour plus d'information, appelez Louis ou Flora Combot: 247-5918.

FIDELITY TRUST
417 Academy Rd.
WINNIPEG.
452-7417
29-391-3 C.

MONUMENTS, PIERRES ET DALLES TOMBALES
Voyez la plus grande exposition du Sud du Manitoba. Choix de modèles, de couleurs et de matériel. Epargnez 30 p.c. plus base gratuite. Nous acceptons de vieux monuments en échange, taillons les inscriptions.
Swan Lake Memorials. C.P. 204. Téléphone: Swan Lake, Man: 836-2732.

KLEM'S CATERING
Mariages, banquets, fins de semaine. Servons repas chauds avec Holopchis, même sur semaine.
Composer: 256-0101
32-444-TF.

SI VOUS DESIREZ
la meilleure musique moderne ou du bon vieux temps pour mariages ou réceptions etc... Appelez Jos LEGAL et son orchestre à 667-0418.
37-493-JNO.

TENEZ-VOUS AU COURANT DES EVENEMENTS ACTUELS D'UNE MANIERE FACILE

Lisez le journal "Christian Science Monitor" gagnant du prix "Pulitzer". Ce quotidien, comprenant rarement plus de 20 pages, et facile à lire, vous donne un ensemble des nouvelles nationales et internationales. Vous trouverez en plus des chroniques se rapportant à la mode, aux sports, aux affaires et aux arts. Parcourez le journal lu par 91 p.c. des membres du Congrès.

S'il vous plaît, faites-moi parvenir "The Monitor" au coût spécial d'introduction, soit $8.00 pour 6 mois... une économie de $7.00.

○ Chèque ou mandat poste inclus.
○ Envoyez facture.

Nom ....
Rue ....
Ville ....
Etat .... zip ....

PB 18.

THE CHRISTIAN SCIENCE MONITOR
C.P. 125, Astor Station
BOSTON
Massachusetts 02123

ALEXANDER AGENCIES
556, Ch. Pembina
Winnipeg 9
Tél: 284-5390

A VENDRE

ST-NORBERT. Maison 8 pièces, salon et salle à manger en "L". Planchers bois dur. Grande cuisine, armoires: érable. Située sur grand lot. Pelouse et arbres. Titre clair. Hypothèque portée par propriétaire ou considérerait échange.

TOUTES-AIDES

Magasin général plus logis pour propriétaire. Sur chemin de gravier près parc pour touristes et la pêche. Idéal pour couple. Si intéressé appeler Pierre Pineau: 269-1591 ou écrivez à Alexander Agencies.

Recherchons maisons à vendre et à acheter.
26-377-JNO.

Musicana
Le Centre du Disque Français
202, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
Tous les disques à 20 p.c. de rabais
3000 disques en magasin
Tél: 233-7222



PAUL'S REALTY LTD.
120, boul. PROVENCHER

Achats, Ventes et Echanges

BOUL. PROVENCHER. Maison de 3 logis. 2 beaux grands logis de 5 pièces chacun. Un logis de 3 pièces. Double garage. Comptant requis: $6,500.

NORWOOD. Maison idéale pour famille. 6 pièces: salle à manger, 3 chambres à coucher, salle de récréation etc. Garage. Environ 20 ans. Plein prix: $19,900.,S.V.P. appelez M. Bouchard: 247-5894.

NORWOOD. "Flats". Maison très élégante: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Près du "Flood Bowl". Garage double neuf. Plein prix: $19,900 Certainement une aubaine. Appelez M. Bouchard 247-5849.

ST-VITAL. Magasin d'épiceries et viandes avec grand logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Chiffre d'affaires annuel, plus de $175,000. Comptant requis, y compris stock, $15,000 ou échange sur maison. S.V.P. appeler M. Dubois 256-7480.

ST-VITAL. Bungalow 5 pièces, 3 chambres à coucher. Cave complète. Garage. Lot boisé: 50' x 215'. Près école St-Eugène. Comptant requis: $4,500.

PARC WINDSOR. Bungalow, 5 pièces, 3 chambres à coucher. Sous-sol complètement fini. Grande cuisine avec armoires en acajou en forme de U. Plein prix: $20,900.

ST-VITAL. Près église et école Ste-Marie. Bungalow très chic. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage et auto-port. Comptant requis: $3,000 à une 1ère hypothèque.

AVONS ARGENT POUR 1er ET 2e "MORTGAGES" DISPONIBLE

Paul GAGNON — 32-433-6M. — Nap. GAGNON





Paul GAGNON: 247-9267, Res: 256-6538
Nap. GAGNON: 247-9267, Res: 233-3510

Salle de réception du
Centre St-Louis
ANGLE PROVENCHER & NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Bingo tous les samedis de 2 h à 4 h p.m.
RENSEIGNEMENTS: Lucien Leclerc
Tél: 247-3087 — 500, boul. Provencher

Service général de déménagement, messageries, etc.



Gérant:
Rolly Painchaud — Tél: 256-5869

DANIS REALTY
519, ch. Ste-Marie

Tél.: 233-4660 — Rés.: 233-3888

PRÈS ÉCOLE GLENWOOD — St-Vital
Grande maison de 2 chambres à coucher avec sous-sol. Cuisine moderne avec belles grandes armoires. Lot paysagé de 50'. Comptant requis: $1,000.

PRÈS ÉCOLE STE-MARIE — St-Vital
Maison de 2 étages. Quatre chambres à coucher et cave à la grandeur. Située sur lot paysagé de 75'. Garage. Possibilité de revenu. A termes si désiré.

ADRESSEZ VOUS EN FRANCAIS À MAURICE DANIS

3-617-6M C.



CHEMIN ST-VITAL — **$10,000**
Près du sanatorium. Jolie maison de 2 chambres à coucher, avec armoires modernes en acajou et planchers de bois dur. Salle de bains: 4 morceaux. Doit être vendue. Faites une offre. Termes si désiré.



RUE KITSON — **Prix réduit**
Bonne maison de 3 chambres à coucher avec sous-sol complet. Lot: 31'. Garage. Chauffage au gaz. Taxes basses. $11,900 seulement avec termes.

Chronique

par Yves Fortier

Sport - yves

Les Canadiens sont là

Quand les jambes s'en mêlent

"Quel merveilleux dimanche", dit la chanson; ces paroles furent sans doute prononcées également par les partisans des Canadiens de Montréal, à la suite de l'éclatante victoire de ces derniers sur les "invincibles", les "uniques", les "formidables", les "merveilleux" Bruins de Boston. Malgré la pluie qui nous inondait le crâne dimanche dernier, cette victoire de l'équipe montréalaise a apporté aux amateurs les rayons solaires qui brillaient par leur absence.

Mais laissons la température et parlons de la partie.

On peut résumer la performance des montréalais en deux termes: vitesse et mise en échec. Les Canadiens ont en effet démontré qu'ils avaient de la vitesse à revendre; lorsqu'ils sont arrivés à Boston samedi dernier, avec leurs patins à la main, ils avaient l'intention de s'en servir et surtout de bien s'en servir... ce qui leur a procuré la victoire. Les Richard, Lemaire, Mahovlich, Cournoyer et plusieurs autres n'ont pas cessé de patiner, tout en se repliant à la défensive au moment voulu. La mise en échec était également très serrée; les Harper, Tremblay, Lapointe, Laperrière et Bouchard ont distribué les coups d'épaules à qui mieux mieux. Et que penser de Ken Dryden qui s'est défendu avec l'assurance d'un vétéran.

Voilà une équipe qui a bien démarré dans les séries et qui a surpris tout le monde; on se souviendra que les "experts" prédisaient une victoire des "Bruins" en quatre parties ou peut-être cinq, au maximum. Résultat: les Bostonnais devront suivre les péripéties du mauvais côté de la clôture. C'est quand même dommage pour une équipe qui a fracassé tous les records cette saison de se voir humiliée de la sorte et, en plus, sur leur propre patinoire. Le résultat de cette série aura sans doute fait naître entre les deux clubs cet esprit de compétition qui sera sans doute mis en valeur lorsque les deux équipes se rencontreront à nouveau l'automne prochain.

Les Canadiens entreprennent maintenant une série contre les surprenants North Stars du Minnesota. Si je puis me permettre une prédiction, les Canadiens devraient l'emporter en six parties et ce, à cause justement de cette rapidité qui fait leur force et aussi de l'important avantage d'entreprendre cette nouvelle série sur leur propre patinoire.

Il ne faudrait quand même pas délaisser l'autre série qui promet d'être tout aussi intéressante. Dimanche dernier, les Rangers ont quelque peu surpris en battant Chicago sur leur propre patinoire; cette défaite des Hawks peut être expliquée par leur inactivité, puisqu'ils ont mis rapidement fin à leur série contre Philadelphie, il y a deux semaines. De leur côté, les Rangers sont arrivés à Chicago, tout frais sortis de leur série contre Toronto. Permettons-nous une autre prédiction: les Rangers en sept parties, ce qui permettraient aux amateurs d'assister à une série finale à son meilleur, où la rapidité et la mise en échec honnête seraient à son meilleur. Pour en revenir à la série Canadiens-Minnesota, les instructeurs des deux équipes se sont laissés aller à leurs petits commentaires; Jackie Gordon, du Minnesota, a fait savoir à tout le monde que son club avait causé une grosse surprise en battant Saint-Louis et qu'il continuerait à causer des surprises. De son côté, Al McNeil a dit que cette victoire montréalaise contre Boston avait permis aux joueurs de retrouver la confiance... et comment... Cependant, les deux équipes se respectent mutuellement, ce qui devrait donner lieu à du jeu ouvert, donc intéressant.

BASEBALL

De ce temps-ci, il est tout à fait normal de s'intéresser davantage au hockey, mais du train où vont les choses, lorsque les séries de la coupe Stanley auront pris fin, le baseball aura pris un peu plus d'ampleur et suscité un peu plus d'intérêt. Etant donné qu'on est canadien, il serait sage de parler de l'équipe canadienne: les Expos de Montréal.

Les Expos, tout comme leurs confrères du hockey, ont surpris tout le monde en fin de semaine en battant les champions de la Nationale l'an dernier, les Reds de Cincinnati; ce qui surprend encore plus, c'est que les Expos ont remporté les deux parties d'un programme double, se plaçant ainsi en tête du classement dans leur division. Le gérant Gene Mauch, malgré les succès de son équipe, a déclaré aux journalistes qu'il ne fallait surtout pas se leurrer parce que les Expos sont en tête, mais que cet état de chose était assez surprenant pour une équipe vieille de trois ans seulement. Toujours est-il que les Expos connaissent un bon début de saison et, s'ils ne sont pas malchanceux, avec l'aide soutenue de leur chef de file, Rusty Staub, ils devraient atteindre leur objectif de 81 victoires.

STE-AGATHE

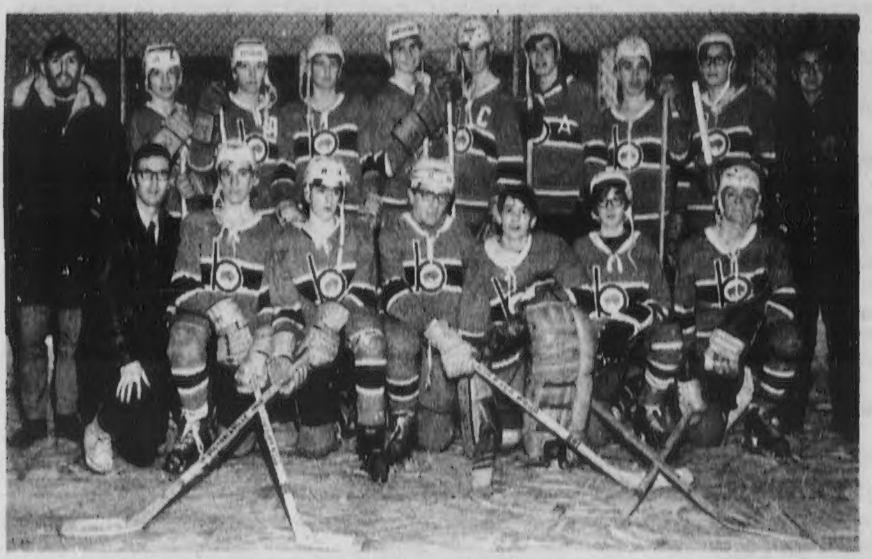
Présentation de la comédie "L'Appartement 12, bis".

Le 2 avril, les élèves de IXe année présentaient la comédie "L'appartement 12, Bis" au théâtre jeunesse du Cercle Molière, à St-Boniface. Les différents rôles étaient joués par Annette Baudry, Eveline Dumesnil, Jacqueline Dumesnil, Jacqueline Dorge, Rita Brisson, Denise Chartier et Donald Vermette. Maurice Courcelles et Arthur Robert agissaient comme aides; Lucille Robert, Lynne Chartier et Joanne Lemoine étaient en charge des costumes. Léo Lévesque et Aline Caron, techniciens, et Edmée Bilodeau et Nicole Dumesnil régisseurs.

La critique des juges du Cercle Molière fut favorable et très encourageante pour les jeunes acteurs et leur dirigeante, Mme Cécile Bahuaud. Ils comprirent qu'ils ne pouvaient faire concurrence aux groupes de la ville mieux munis qu'eux, mais leur expérience leur fut enrichissante et agréable. La même comédie fut présentée à Ste-Agathe le dimanche 4 avril pour les parents et amis des élèves.

Malades

Prompt rétablissement à M. Orville Duquette, patient à l'hôpital de Morris; à M. Joseph-Aimé Courcelles et Mlle Monique Lemoine, à l'hôpital de Ste-Anne, ainsi qu'à M. Emilien Fenez, à l'hôpital Victoria de Fort Garry.



Les Bisons III du Petit Séminaire de St-Boniface ont remporté les finales au hockey (3 de 5), en quatre parties, contre les Golden Jets de St-Malo. C'était leur première année dans la "Ritchot Centennial Mockey League", catégorie Bamtam (15 ans). Première rangée, de gauche à droite: l'abbé Gérard Dionne, Roger Bilodeau, René Massicotte, Léo Parent, Guy Courcelles, Marc Boucher, Robert Lafrenière. Deuxième rangée, de gauche à droite, Marc Beaudry, entraîneur, Martin Delaquis, Georges Kirouac, Rémi Bisson, Claude Vuignier, Paul Campeau, Denis Champagne, Denys Vigier, Roger Massicotte, Normand Roy.

ST-PIERRE

A la suite de la démission de M. Léandre Dupuis, directeur à la Caisse Populaire de St-Pierre, un vote secret et éliminatoire, pris par les membres du bureau de direction, a élu M. Gilbert Rioux, gérant et propriétaire du Bric-à-Brac, comme remplaçant pour un an.

Les membres des comités de crédit et de surveillance ont été choisis par les membres du bureau de direction. Il s'agit au comité de crédit de MM. Philippe Roy, président; Raoul Hébert et Rémi Grégoire. Le comité de surveillance a été réduit de cinq à trois membres et se compose de M. Léon Morissette, président; Annette Hébert et M. Henri Desharnais.

A la réunion tenue le mardi 13 avril, les membres du bureau de direction ont décidé de former de nouveaux comités tels que le comité des bâtisses et terrains, des finances, de la publicité et de l'éducation, de la Caisse Scolaire ainsi que le comité du "Million".

M. René Mulaire, président de la Caisse, sera délégué à l'assemblée annuelle de la Centrale des Caisses qui se tiendra le 28 avril au Centre St-Louis. En cas d'absence, M. Edmond Beaudry, assistant-gérant, le remplacera.

ST-MALO

SOIREE SOCIALE

Une soirée sociale eut lieu dans la salle paroissiale le 27 mars, à l'occasion du tirage des billets des Chevaliers de Colomb. St-Malo avait dépassé de beaucoup le nombre des billets qu'on lui avait assignés et et en avait vendu 1,246. Les heureux gagnants furent: Ed. Chabot, Elie; M. McGougan, Winnipeg; M. J. Oakrainec, Lac-du-Bonnet; John Chebalier, Bruxelles; Edith Hyslop, Winnipeg; P. Worobec, Winnipeg; Mary Horvath, Winnipeg; V. Kastalanyck, Winnipeg; J. Klasz, Winnipeg; P.D. Horeczy, Winnipeg; S. Heytens, Birtle; L. Veilleux, Pine Falls; Elsie Zorinchney, East Selkirk; E.J. Mc Pike, Winnipeg; James H. Hayes, Winnipeg; et Cam Verplaetse, St-Vital.

ST-JEAN-BAPTISTE

Par gracieuseté de La Société du Cancer, un film qui saura renseigner les gens au sujet du cancer, sera déroulé le dimanche soir 25 avril au gymnase de l'école élémentaire. Pour terminer la soirée, M. et Mme Arthur Vermette présenteront des diapositives de leur voyage au Japon et en Chine.

LA BROQUERIE

Assemblée de la Caisse Populaire

L'assemblée annuelle de la Caisse Populaire avait lieu le mercredi 17 mars avec plus de 80 sociétaires présents.

Font maintenant partie du conseil d'administration, MM. Louis Laurencelle, président; Gilles Désorcy, vice-président; Eugène Verrier et Roméo Gauthier. Au comité de crédit, MM. Jean-Léon Lord, président, Gérard Tétreault et Georges Boily. Au comité de surveillance, MM. Gérard Kirouac, président, Hubert Bouchard et Alfred Laurencelle.

Les prix d'entrée furent gagnés par Arsène Therrien ($10.00) et Lionel Brémaud ($5.00).

Le respect de la vie

Gardés un certain temps en captivité, de jeunes animaux sauvages devenus orphelins sont incapables de se réadapter à la vie en liberté. On signale le cas d'un couple de jeunes panthères au Kenya qu'on avait relâchées et qui sont revenues, affamées, à leur enclos, leur mère ne leur ayant pas appris à tuer pour assurer leur subsistance.